



# RAPPORT 2025

> GRAND-EST

de l'Observatoire Prospectif  
des métiers et des qualifications  
dans les Transports  
et la Logistique



Avec la participation  
de l'AFT et de  
l'OPCO Mobilités



# RAPPORT 2025 DE L'OPTL

## > GRAND-EST

ZA de Renémont - BP 84  
54140 JARVILLE-LA-MALGRANGE

Tél. 06 07 24 65 14

grandest@optl.fr

### Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Grand-Est grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements

de la région au premier semestre 2023 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données.

Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, France Travail, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

# Sommaire

Édito.....	4
Champ d'application et d'observation.....	5
Entreprises et établissements .....	9
Effectifs .....	15
Rémunération.....	31
Démographie.....	35
Mouvements de main-d'œuvre.....	40
Intérim .....	47
Marché du travail .....	48
Formation .....	54
Insertion professionnelle.....	60
Prospective .....	61

# Édito

Les membres de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique Grand Est sont heureux de vous présenter l'édition 2025 du tableau de bord régional.

La période sous revue porte sur les établissements et les effectifs de notre champ conventionnel au 31 décembre 2024, à savoir, ceux appartenant à la Convention Collective Nationale des Transports routiers et des activités auxiliaires de transport.

Vous y découvrirez les données statistiques régionales, caractéristiques des établissements employeurs, évolution des effectifs salariés par secteurs d'activité et familles professionnelles, typologie des emplois, indicateurs démographiques, les formations dans la branche, l'insertion des jeunes diplômés ainsi qu'un volet « prospective » en fin de rapport.

**Au 31 décembre 2024, la branche transport & logistique compte 71 257 salariés répartis sur 3252 établissements en région Grand Est.**

La population féminine représente 21% des effectifs alors que les jeunes de moins de 25 ans, seulement 6%.

Mais au-delà des statistiques et du contexte économique et géopolitique, le personnel reste le bien le plus précieux d'une entreprise. Il est garant de la création de valeur et de la satisfaction des clients. Et pour assurer la pérennité de nos entreprises dans un monde incertain, il est essentiel de donner la priorité aux collaborateurs, poursuivre l'attractivité de nos métiers, former sans cesse les professionnels de demain, fidéliser et rester créatif et innovant.

Enfin, nous tenons à remercier très sincèrement les répondants à l'enquête tableau de bord sans qui, cet outil de connaissance ne pourrait exister ainsi que les partenaires sociaux, membres de l'Observatoire régional, pour leur implication.

En vous souhaitant une agréable lecture,

*Président OPTL*

**Pascal QUIROGA**

*Vice-Président OPTL*

**Laurent GUOLI**

# Champ d'application et d'observation

Conformément aux objectifs généraux définis par les partenaires sociaux, la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNEFP) est chargée, notamment :

- d'établir et de tenir à jour les définitions des familles professionnelles qui regroupent les emplois de ces secteurs d'activité ;
- d'évaluer la répartition des postes de travail entre ces familles professionnelles ;
- de prévoir chaque année les évolutions du nombre d'emplois et de la demande de formation continue.

Le Comité paritaire de pilotage de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), créé par l'Accord du 25 novembre 2004 relatif à la formation professionnelle et à l'emploi dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport, mis en place sous l'égide de la CPNEFP, est chargé de préparer un bilan annuel de l'évolution qualitative et quantitative des emplois et des qualifications. Les éléments d'information figurant dans cette brochure s'inscrivent dans le cadre de ce bilan annuel. Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels, aux membres de la CPNEFP de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle.

## Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport concerne les entreprises du champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

### [Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport \(dans la nouvelle NAF REV-2\)](#)

#### Terminologie utilisée dans le présent document

NAF REV.2 *Intitulé du poste*

#### Transport routier de marchandises (TRM)

- **49.41A** *Transports routiers de fret interurbains*
- **49.41B** *Transports routiers de fret de proximité*
- **53.20Z** *Autres activités de poste et de courrier*
- **80.10Z** *Activités de sécurité privée (\*)*

#### Transport routier de voyageurs (TRV)

- **49.39A** *Transports routiers réguliers de voyageurs*
- **49.39B** *Autres transports routiers de voyageurs*

#### Déménagement (DEM)

- **49.42Z** *Déménagement*

#### Location (LOC)

- **49.41C** *Location de camions avec chauffeur*
- **77.12Z** *Location et location-bail de camions (\*)*

#### Auxiliaires de transport (AUX)

- **52.29A** *Messagerie, fret express*
- **52.29B** *Affrètement et organisation des transports (\*)*

#### Prestataires logistiques (PRL)

- **52.10B** *Entreposage et stockage non frigorifique (\*) (\*\*)*

#### Transport sanitaire (TRS)

- **86.90A** *Ambulances*

(\*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

(\*\*) Depuis le 1<sup>er</sup> février 2005, sont entrées dans le champ de cette même convention collective certaines activités logistiques identifiées par référence au code 52.10R de l'Entreprise non frigorifique

## Les familles professionnelles de la Branche

CODES	DÉNOMINATIONS	DÉFINITIONS
1	DIRECTION	<i>Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.</i>
2	GESTION	<i>Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.</i>
3	VENTES/ACHATS	<i>Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.</i>
4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION TRANSPORT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transports routiers et messagerie/fret express</li> <li>• Transports multimodaux</li> <li>• Déménagements</li> <li>• Location</li> <li>• Transport de voyageurs</li> <li>• Transport sanitaire</li> </ul> <p><i>Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.</i></p>
5	LOGISTIQUE/MANUTENTION/ MAGASINAGE	<i>Emplois liés aux opérations de logistique, de manutention, de stockage et de magasinage.</i>
6	CONDUITE	<i>Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.</i>
6.1	• Transport de personnes	
6.1.1	> Transport de voyageurs	
6.1.1.1	> 1 <sup>er</sup> groupe	<i>Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.</i>
6.1.1.2	> 2 <sup>e</sup> groupe	<i>Emplois autres que ceux relevant du 1<sup>er</sup> groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).</i>
6.1.2	> Transport sanitaire	<i>Emplois de conducteurs ambulanciers.</i>
6.2	• Transport de marchandises	
6.2.1	> 1 <sup>er</sup> groupe	<i>Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.</i>
6.2.2	> 2 <sup>e</sup> groupe	<i>Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.</i>
6.2.3	> 3 <sup>e</sup> groupe	<i>Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).</i>
7	MAINTENANCE DES VÉHICULES ET DES MATÉRIELS	<i>Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier) et des matériels.</i>
8	INTERPROFESSIONNEL	<i>Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).</i>

## ● Méthodologie de l'édition 2025

### Enquête annuelle OPTL

Une enquête annuelle, menée depuis 1990 par les délégations régionales de l'AFT, recueille des informations auprès d'un échantillon représentatif d'établissements.

- En 2025, en Grand Est **180 questionnaires** ont été exploités, représentant **5468 salariés (5,5 % des établissements, 7,7 % des salariés de la branche conventionnelle régionale)**.
- La méthode repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur.
- Les résultats servent de base aux pondérations statistiques et à l'élaboration des Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation.
- Les données permettent notamment de ventiler les effectifs en familles professionnelles selon une nomenclature spécifique à la Branche.

**Note aux lecteurs :** Les résultats présentés reposent sur une enquête réalisée auprès d'un échantillon d'établissements. Ils doivent être interprétés avec prudence et reflètent des tendances générales au sein de la branche, sans prétendre fournir des valeurs exactes pour l'ensemble de la population.

### Ajustement au champ de la CCNTR

Quatre codes d'activité NAF présentent un périmètre plus large que celui de la Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport : **80.10Z, 77.12Z, 52.29B, 52.10B**.

Des coefficients d'ajustement sont donc appliqués aux statistiques publiques pour ne retenir que la part réellement concernée.

### Sources et calage des séries

Les enquêtes régionales sont redressées sur la base des statistiques de l'ACOSS et de l'Urssaf Caisse nationale. L'ensemble des séries utilisées a été actualisé et rétropolé pour assurer la cohérence des données sur toute la période étudiée. Les statistiques publiées ne sont donc pas directement comparables avec celles des éditions précédentes.

Les données publiques sont complétées par un large ensemble de sources administratives et privées : Ministère de la Transition écologique, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Ministère de la Santé et de la Prévention, Urssaf Caisse Nationale, France Travail, INSEE, DARES, Ellisphère (Entreprise d'ingénierie et études techniques), OPCO Mobilités, FONGECFA-Transport, AGEFCFA-Voyageurs, AFT, AFTRAL, Promotrans, EST, CPNEFP, Klesia, AGEFIPH, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Comité National Routier, ANCESU, Prism'emploi.

### Livrables

- **Rapport national OPTL** : portrait annuel de la branche et grands enjeux emploi/formation.
- **Rapport régional OPTL** : déclinaison locale des données nationales, approfondissement des spécificités régionales.

- **Synthèse régionale et sectorielle** : documents courts présentant les chiffres clés par secteur et région.
- **Synthèses personnalisées** : indicateurs RH remis aux entreprises ayant répondu à l'enquête.
- **Présentation publique** : conférence régionale favorisant l'échange entre la branche et les institutions.

## ● La part des conducteurs routiers de la Branche professionnelle parmi l'effectif en conduite de l'ensemble de l'économie

L'exploitation des Données Sociales Nominatives 2020 permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité. Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises, les PCS à considérer sont :

- 641a Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
- 643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)

Pour la conduite de véhicules de transport de personnes :

- 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
- 526e Ambulanciers (salariés)

Au niveau national, on met en évidence que 60 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche des transports routiers (au sens de la convention collective), qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui.

En effet, la Branche concentre 76% des conducteurs routiers et grands routiers et 38% des conducteurs livreurs. 56% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche tandis que 43% exercent dans le transport urbain. La Branche rassemble la grande majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire (95%), les autres sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

## Entreprises et établissements

Depuis la parution, en mars 2024, de l'Insee Résultats sur les stocks d'unités légales et d'établissements économiquement actifs pour les années 2014 à 2021, les dénombrements d'unités légales et d'établissements sont produits selon un dispositif et une méthodologie rénovée. Désormais, seuls sont décomptés les unités légales et établissements, marchands et productifs, ayant eu une activité économique effective au cours de l'année. En conséquence, les nouveaux stocks sont plus réduits, de 14 % en 2020, que ceux produits par l'ancien Répertoire des entreprises et des établissements (REE). Le nouveau dispositif de démographie d'entreprises, appelé Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE), vise à mieux rendre compte des unités légales et des établissements ayant eu une activité réelle au cours de l'année.

Concrètement, selon le dispositif SIDE, le caractère « économiquement actif » des unités légales est établi sur la base des critères suivants, connus de sources administratives : chiffre d'affaires positif, effectifs salariés au cours de l'année ou à défaut, déclaration fiscale se rapportant à l'année considérée. Par exception, s'agissant les unités légales relevant du régime du micro-entrepreneur, seul un critère de chiffre d'affaires est appliqué : on considère comme actives les unités ayant déclaré un chiffre d'affaires strictement positif au cours de l'année. Quant aux établissements, ils sont considérés comme « économiquement actifs », selon le dispositif SIDE, s'ils ont employé des salariés au cours de l'année ou s'ils ont été siégés d'une unité légale « économiquement active ». Par conséquent, les chiffres des années précédentes ont été recalculés d'où la différence avec les précédents rapports OPTL.

### Entreprises sans salarié au 31 décembre (ou dont l'effectif est inconnu)

Secteur	2021	2022
TRM sans 5320Z	808	899
5320Z	5 608	4 352
TRV	50	56
DEM	35	35
LOC	69	62
AUX	158	159
PRL	79	90
TRS	41	38
<b>Total</b>	<b>6 849</b>	<b>5 692</b>

Source : INSEE - SIDE

En 2022, on observe une baisse du nombre d'entreprises sans salarié dans la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport, avec un total de 5 692 entreprises, contre 6 849 en 2021, soit une diminution d'environ 17 % sur un an. Cette évolution est largement expliquée par le recul marqué du transport routier de marchandises (5320Z), dont le nombre d'entreprises sans salarié passe de 5 608 en 2021 à 4 352 en 2022, soit une baisse d'environ 22 %. Malgré ce recul, l'activité 5320Z « Autres activités de postes et de courrier » demeure largement dominante et concentre encore près de 76 % des entreprises sans salarié du secteur en 2022.

À l'inverse, certaines activités enregistrent une hausse modérée, notamment le transport routier de voyageurs (TRV) (+12 %), les auxiliaires de transport (AUX) (stabilité), ainsi que le personnel roulant (PRL) (+14 %). D'autres secteurs restent stables ou reculent légèrement, comme la logistique (LOC) et le transport sanitaire (TRS).

Enfin, hors activité 5320Z, le nombre d'entreprises sans salarié de la Branche apparaît relativement stable entre 2021 et 2022, traduisant un ralentissement après les fortes hausses observées les années précédentes, notamment liées au développement de la livraison à domicile.

### Entreprises avec salariés au 31 décembre

Secteur	2021	2022
TRM sans 5320Z	1 794	1 830
5320Z	35	34
TRV	119	124
DEM	65	65
LOC	74	79
AUX	305	305
PRL	95	92
TRS	331	336
<b>Total</b>	<b>2 819</b>	<b>2 865</b>

Source : INSEE – SIDE

En 2022, le nombre d'entreprises de la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport connaît une légère progression. Le total s'élève à 2 865 entreprises, contre 2 819 en 2021, soit une hausse d'environ 2 % sur un an. L'activité regroupant le transport routier de marchandises hors 5320Z reste prédominante et enregistre une croissance modérée, passant de 1 794 à 1 830 entreprises (+2 %). À l'inverse, l'activité 5320Z « Autres activités de poste et de courrier » affiche un très léger recul, passant de 35 à 34 entreprises, mais son poids reste marginal dans le total.

### Etablissements sans salarié au 31 décembre

Secteur	2021	2022
TRM sans 5320Z	995	1 074
5320Z	5 736	4 466
TRV	61	66
DEM	37	40
LOC	76	76
AUX	228	236
PRL	103	116
TRS	65	64
<b>Total</b>	<b>7 301</b>	<b>6 137</b>

Source : INSEE - SIDE

En 2022, on observe une baisse marquée du nombre d'établissements sans salarié dans la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport. Le total s'établit à 6 137 établissements, contre 7 301 en 2021, soit une diminution d'environ 16 % sur un an. Cette baisse est principalement liée au recul important du transport routier de marchandises relevant de l'activité 5320Z « Autres activités de postes et de courrier », dont le nombre d'établissements sans salarié passe de 5 736 en 2021 à 4 466 en 2022, soit une diminution d'environ 22 %.

Malgré cette contraction, cette activité demeure largement dominante et concentre encore près de 73 % des établissements sans salarié de la Branche en 2022, en lien avec le développement des services de livraison à domicile. À l'inverse, hors activité 5320Z, le nombre d'établissements sans salarié progresse, passant de 995 à 1 074 dans le transport routier de marchandises, soit une hausse d'environ 8 %. Par ailleurs, plusieurs secteurs enregistrent des évolutions positives, notamment le transport routier de voyageurs (TRV) (+8 %), le déménagement (DEM) (+8 %), les activités auxiliaires de transport (AUX) (+4 %) ainsi que le personnel roulant (PRL) (+13 %). D'autres secteurs apparaissent stables, comme la location (LOC), ou en léger repli, à l'image du transport sanitaire (TRS).

#### Etablissements avec salariés au 31 décembre 2024

Secteur	2014	2018	2022	2024
TRM sans 5320Z	1.885	1.889	2.033	1.988
5320Z	48	46	43	47
TRV	178	170	170	168
DEM	80	73	70	69
LOC	91	89	85	86
AUX	385	373	377	367
PRL	106	120	137	139
TRS	409	405	402	389
<b>Total</b>	<b>3.183</b>	<b>3.165</b>	<b>3.317</b>	<b>3.252</b>

Source : INSEE - SIDE

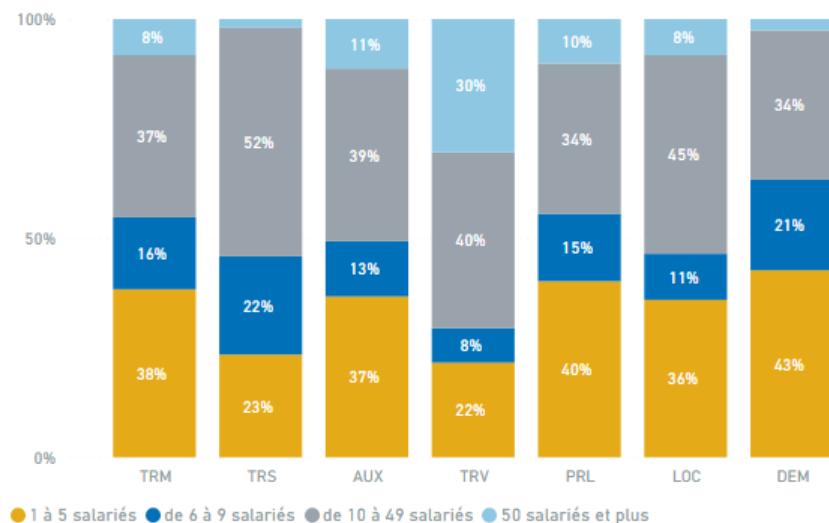
Après une progression en 2022, le nombre d'établissements avec salariés de la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport poursuit sa hausse pour atteindre 3 252 établissements en 2024, contre 3 317 en 2022 et 3 183 en 2014, traduisant une stabilité globale sur la période récente et une légère augmentation à long terme. Le transport routier de marchandises hors activité 5320Z demeure le principal contributeur et enregistre une légère baisse entre 2022 et 2024 (de 2 033 à 1 988 établissements), après une progression continue depuis 2014. À l'inverse, l'activité 5320Z « Autres activités de postes et de courrier » reste marginale mais relativement stable sur l'ensemble de la période.

Le transport routier de voyageurs (TRV) et le déménagement (DEM) poursuivent une tendance baissière, avec respectivement 168 et 69 établissements en 2024, confirmant le recul observé depuis 2014. La logistique (LOC) apparaît globalement stable, tandis que les activités auxiliaires de transport (AUX) enregistrent un léger repli en 2024, après plusieurs années de stabilité.

À l'inverse, l'activité des prestataires logistiques (PRL) se distingue par une progression continue, passant de 106 établissements en 2014 à 139 en 2024, illustrant un renforcement structurel de cette activité. Enfin, le transport sanitaire (TRS), bien que restant l'un des secteurs les plus représentés, connaît une baisse progressive du nombre d'établissements avec salariés sur l'ensemble de la période.

Le secteur du déménagement enregistre la plus forte baisse, tandis que la plus forte hausse s'observe chez les prestataires logistiques, confirmant des évolutions différencierées selon les segments d'activité.

## Répartition des établissements par secteur et taille au 31 décembre 2024



Source : URSAAF Caisse nationale

Dans la Branche, la majorité des établissements emploient moins de 10 salariés, quelle que soit l'activité. Cette structure est particulièrement marquée dans le déménagement et le transport routier de marchandises, où plus de six établissements sur dix comptent moins de 10 salariés.

À l'inverse, certains secteurs présentent une part plus élevée d'établissements de 10 à 49 salariés, notamment le transport sanitaire et la location, qui concentrent chacun plus de 40 % d'établissements dans cette tranche d'effectifs. Les établissements de 50 salariés et plus restent minoritaires dans l'ensemble des secteurs.

## Créations d'établissements et évolution en %

Secteur	Nombre		Évolution 2023/2024		
	Avec salariés	Sans salarié	Avec salariés	Sans salarié	Total
TRM sans 5320Z	42	739	50 %	39 %	40 %
5320Z	9	4 072	-10 %	31 %	31 %
TRV	0	24	-100 %	0 %	-17 %
DEM	0	21	-100 %	11 %	0 %
LOC	0	19	0 %	44 %	44 %
AUX	20	59	6 %	-12 %	-8 %
PRL	9	44	16 %	-9 %	-6 %
TRS	1	46	-67 %	35 %	27 %
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>5 024</b>	<b>8 %</b>	<b>31 %</b>	<b>30 %</b>

Source : INSEE -SIDE

En 2024, les créations d'entreprises dans la Branche augmentent dans le Grand-Est (+30 %), avec une dynamique particulièrement marquée pour les entreprises sans salariés (+31 %), tandis que les créations avec salariés progressent de manière plus modérée (+8 %). Le TRM hors 5320Z affiche une croissance soutenue (+40 %), portée par les créations individuelles (739 entreprises). Le secteur 5320Z, dominant en volume avec plus de 4 000 créations sans salariés, progresse également (+31 % au total), confirmant le poids du transport de colis et de la livraison.

## Défaillances d'entreprises et évolution en %

Secteur	Nombre			Évolution 2023/2024		
	Avec salariés	Sans salarié	NC	Avec salariés	Sans salarié	Total
TRM sans 5320Z	152	58	204	31 %	52 %	38 %
5320Z	5	145	1 737	67 %	7 %	26 %
TRV	6	4	3	100 %	33 %	18 %
DEM	5	4	4	150 %	300 %	160 %
LOC	3	4	1	70 %	-53 %	-34 %
AUX	7	6	16	-11 %	194 %	72 %
PRL	2	2	0	-6 %	-35 %	-42 %
TRS	11	4	48	22 %	300 %	425 %
<b>Total</b>	<b>191</b>	<b>226</b>	<b>2 013</b>	<b>32 %</b>	<b>19 %</b>	<b>30 %</b>

Source : Ellisphère

NC : Non communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

En 2024, les défaillances d'entreprises augmentent nettement dans la Branche dans le Grand-Est (+30 % par rapport à 2023). Le transport routier de marchandises reste le secteur le plus touché, en particulier l'activité 5320Z, qui concentre l'essentiel des cas avec 1 737 entreprises concernées. La hausse est également marquée dans la plupart des autres secteurs. Les défaillances progressent dans le déménagement (DEM) (+150 % pour les entreprises avec salariés), la location (LOC) (+70 %), le transport routier spécialisé (TRS) (+425 %), le transport routier léger (PRL) (+6 % pour les entreprises avec salariés mais -35 % pour les sans salariés), ainsi que dans les activités auxiliaires (AUX) malgré un léger recul pour les sans salariés (-11 %).

## Défaillances d'entreprises par cause

Part des liquidations judiciaires en %

Année	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
2023	3 %	38 %	1 %	4 %
2024	2 %	44 %	1 %	5 %

Part des redressements judiciaires en %

Année	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
2023	1 %	20 %	0 %	2 %
2024	2 %	23 %	0 %	2 %

Source : Ellisphère

NC : Non communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

Les cessations d'activité restent une part importante des défaillances d'entreprises dans le Grand Est. Les liquidations et les redressements judiciaires représentent respectivement 4 % et 2 % des défaillances en 2023. En 2024, leur part progresse légèrement pour atteindre 5 % pour les liquidations et se maintenir à 2 % pour les redressements. On observe également une évolution dans la répartition : la part des liquidations judiciaires concernant des entreprises avec salariés augmente (de 38 % à 44 %), tandis que celles sans salarié reculent (de 3 % à 2 %). Pour les redressements judiciaires, la tendance est similaire : la part des entreprises avec salariés passe de 20 % à 23 %, alors que celles sans salarié doublent (de 1 % à 2 %).

## Nombre de salariés concernés par les redressements et liquidations judiciaires

Activité	Liquidation judiciaire			Redressement judiciaire		
	2023	2024	Évolution	2023	2024	Évolution
TRM	420	671	+60 %	336	732	+118 %
TRV	0	0	0 %	0	82	0 %
DEM	0	16	0 %	0	8	0 %
LOC	0	32	0 %	0	0	0 %
AUX	45	4	-91 %	29	0	-100 %
PRL	3	0	-100 %	1	5	248 %
TRS	0	0	0 %	93	33	-65 %
<b>Total</b>	<b>468</b>	<b>723</b>	<b>+54 %</b>	<b>459</b>	<b>860</b>	<b>+87 %</b>

Source : Ellisphère

NC : Non communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

Parallèlement, on observe une forte augmentation du nombre de salariés concernés par les procédures judiciaires dans le Grand Est. Les liquidations judiciaires touchent 723 salariés en 2024, soit une hausse de 54 % par rapport à 2023 (468 salariés). Les redressements judiciaires connaissent une progression encore plus marquée : 860 salariés en 2024 contre 459 en 2023, soit +87 %.

Cette évolution est principalement portée par le transport routier de marchandises (TRM), qui concentre la majorité des salariés concernés : 671 salariés pour les liquidations (+60 %) et 732 pour les redressements (+118 %). On note également l'apparition de salariés impactés dans la location (LOC) et la déménagement (DEM), tandis que certaines activités comme les auxiliaires (AUX) et le transport routier de voyageurs (TRV) restent marginales mais évoluent fortement (+82 % pour TRV en redressement).

# Effectifs

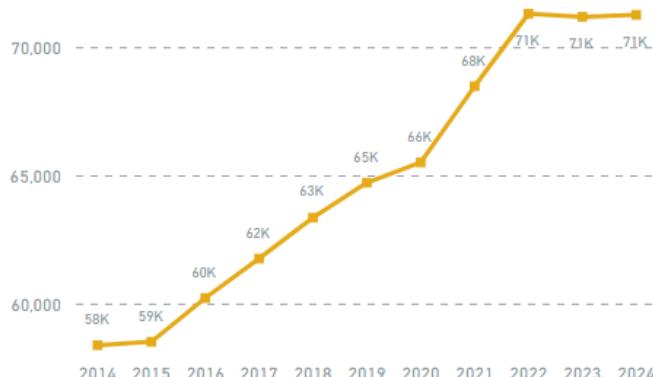
**71 257 salariés dans la Branche au 31 décembre**

## Répartition des salariés par secteur d'activité détaillé au 31.12.2024

Secteur d'activité	Total	%
<b>Transport routier de marchandises</b>	37,300	52.3 %
4941A	20,306	28.5 %
4941B	15,708	22.0 %
5320Z	616	0.9 %
8010Z	670	0.9 %
<b>Transport routier de voyageurs</b>	7,354	10.3 %
4939A	4,854	6.8 %
4939B	2,500	3.5 %
<b>Déménagement</b>	800	1.1 %
4942Z	800	1.1 %
<b>Location</b>	1,526	2.1 %
4941C	1,180	1.7 %
7712Z	346	0.5 %
<b>Auxiliaires de transport</b>	9,709	13.6 %
5229A	2,805	3.9 %
5229B	6,904	9.7 %
<b>Prestataires logistiques</b>	8,201	11.5 %
5210B	8,201	11.5 %
<b>Transport sanitaire</b>	6,367	8.9 %
8690A	6,367	8.9 %
<b>Total</b>	71,257	100.0 %

L'effectif salarié a augmenté de **0,11%** en 2024.

## Evolution des effectifs au 31 décembre 2024



Source : URSAAF Caisse nationale  
Données ajustées au champ conventionnel

La Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport continue de créer des emplois, mais à un rythme ralenti (+0,11 %) au 31 décembre 2024. Cette tendance s'inscrit dans un contexte général de ralentissement économique.

### Effectifs et évolution par secteur d'activité au 31 décembre 2024

Secteur d'activité	2023	2024	Variation des effectifs en 2024	Taux d'évolution en 2024	Taux d'évolution en 2023
TRM	37,958	37,300	-658	-1,7 %	-0,9 %
TRV	7,253	7,354	101	1,4 %	2,7 %
DEM	886	800	-86	-9,7 %	3,6 %
LOC	1,591	1,526	-66	-4,1 %	-0,1 %
AUX	9,719	9,709	-10	-0,1 %	0,1 %
PRL	7,469	8,201	732	9,8 %	-1,5 %
TRS	6,302	6,367	65	1,0 %	1,8 %
<b>Total</b>	<b>71,179</b>	<b>71,257</b>	<b>78</b>	<b>0,1 %</b>	<b>-0,2 %</b>

Source : URSAAF Caisse nationale

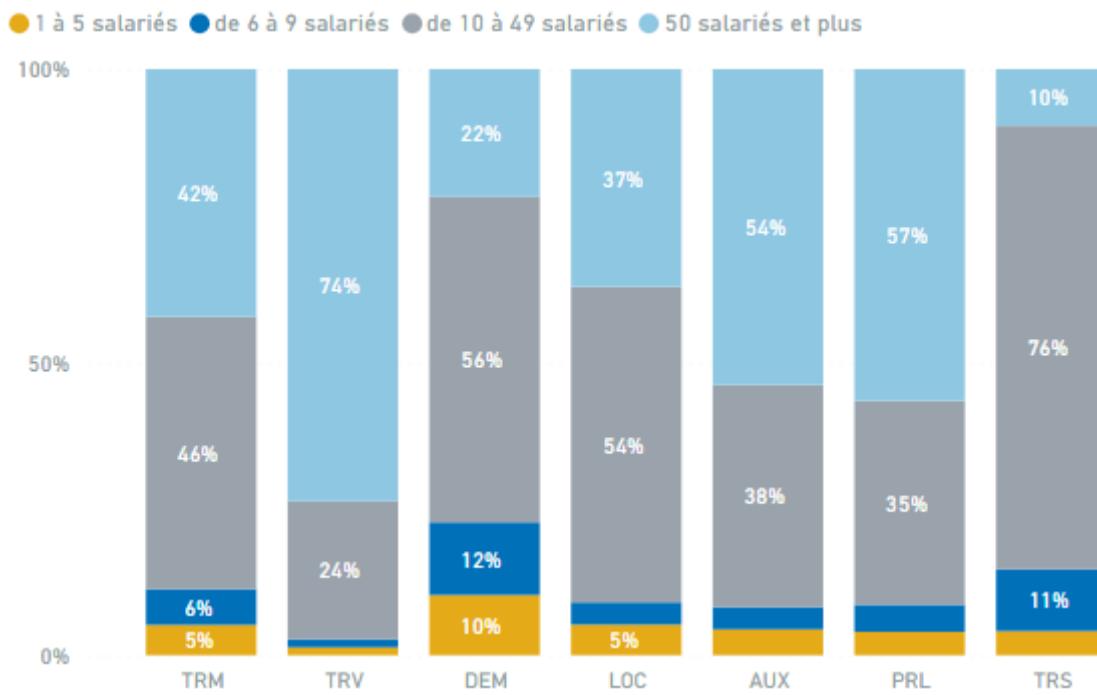
Données ajustées au champ conventionnel

En 2024, les évolutions d'effectifs par secteur confirment des tendances contrastées. Le transport routier de marchandises (TRM) poursuit sa baisse avec 658 salariés en moins (-1,7 %), accentuant la diminution déjà observée en 2023 (-0,9 %). À l'inverse, le transport routier de voyageurs (TRV) reste dynamique, avec +101 salariés (+1,4 %), bien que la croissance ralentisse par rapport à 2023 (+2,7 %).

Les prestataires logistiques (PRL) enregistrent la plus forte progression : +732 salariés, soit +9,8 %, ce qui en fait le principal moteur de croissance des effectifs cette année. Les activités auxiliaires (AUX) et la location (LOC) sont stables, avec des variations marginales (-0,1 % et -4,1 %). En revanche, le déménagement (DEM) connaît une chute notable (-86 salariés, soit -9,7 %), après une hausse en 2023 (+3,6 %).

Au global, la Branche ne gagne que 78 salariés (+0,1 %), confirmant le ralentissement général de la croissance des effectifs observé depuis deux ans.

### Répartition des effectifs par secteur et taille d'établissement



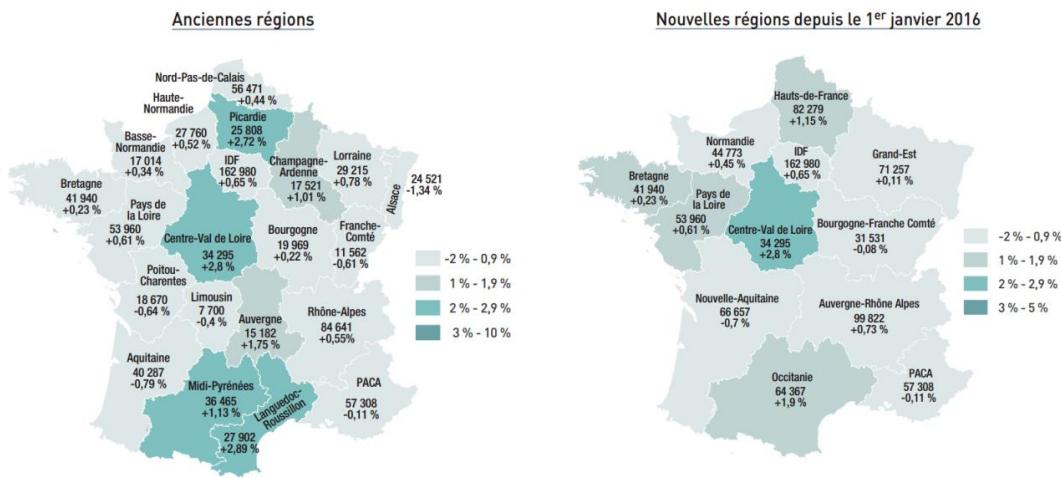
Source : URSAAF Caisse nationale

Données ajustées au champ conventionnel

On observe des différences marquées entre les activités :

- Transport routier de voyageurs (TRV) / Transport routier spécialisé (TRS) se distinguent par une forte concentration d'entreprises de grande taille :
  - TRV : 74 % des entreprises ont 50 salariés et plus, ce qui traduit une structure fortement industrialisée.
  - TRS : 76 % dans cette même catégorie, confirmant une organisation dominée par des acteurs majeurs.
- Transport routier de marchandises (TRM) présente une structure plus fragmentée :
  - 42 % des entreprises ont 50 salariés et plus, mais 46 % sont des structures intermédiaires (10 à 49 salariés), et 11 % des petites entreprises (1 à 9 salariés). Cela reflète un secteur mixte, avec une coexistence de PME et de grands groupes.
- Prestataires logistiques (PRL) / Auxiliaires de transport (AUX) montrent également une forte présence de grandes entreprises :
  - PRL : 57 % avec 50 salariés et plus, mais 35 % entre 10 et 49 salariés.
  - AUX : 54 % avec 50 salariés et plus, et 38 % dans la tranche intermédiaire.
- Déménagement (DEM) / Location (LOC) sont représentés par des structures petites et moyennes :
  - DEM : 56 % des entreprises ont 10 à 49 salariés, et 22 % 50 salariés et plus.
  - LOC : 54 % dans la tranche intermédiaire et seulement 37 % de grandes entreprises.

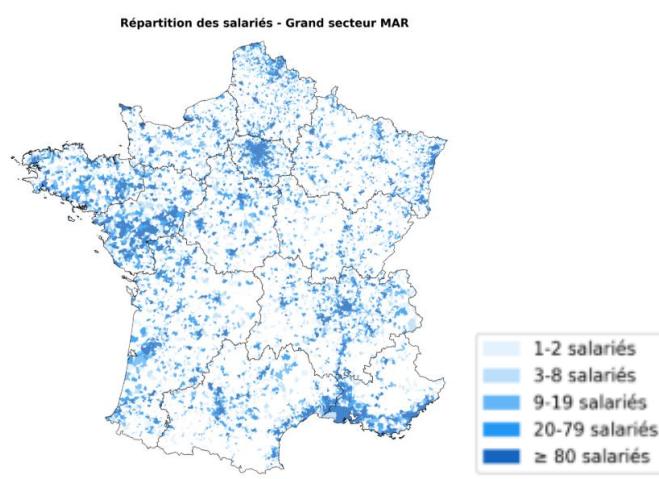
## Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2024



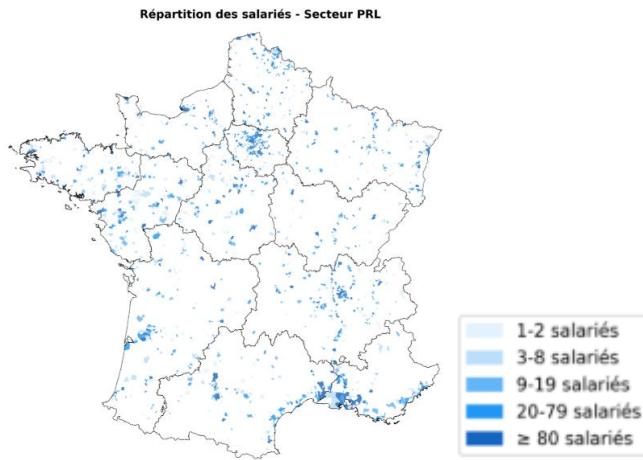
Source : URSAAF Caisse nationale 2025

En 2024, les régions les plus dynamiques en termes d'emploi dans la Branche sont les Hauts-de-France (+1,15 %) et la Bretagne (+0,23 %), qui enregistrent des hausses significatives de leurs effectifs. La Normandie (+0,65 %) et l'Île-de-France (+0,45 %) affichent également une progression, bien que plus modérée.

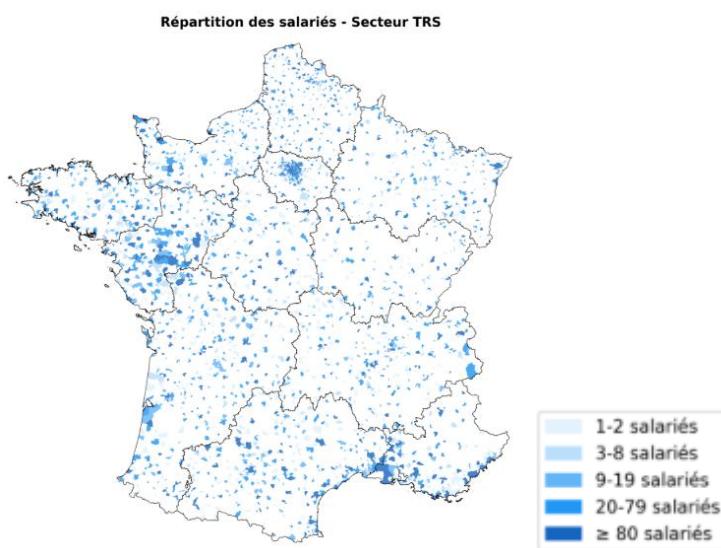
À l'inverse, plusieurs régions connaissent un repli : Nouvelle-Aquitaine (-0,57 %), Auvergne-Rhône-Alpes (-0,55 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (-0,11 %). Le Grand Est reste quasiment stable avec une légère hausse (+0,11 %), traduisant une stagnation des effectifs.



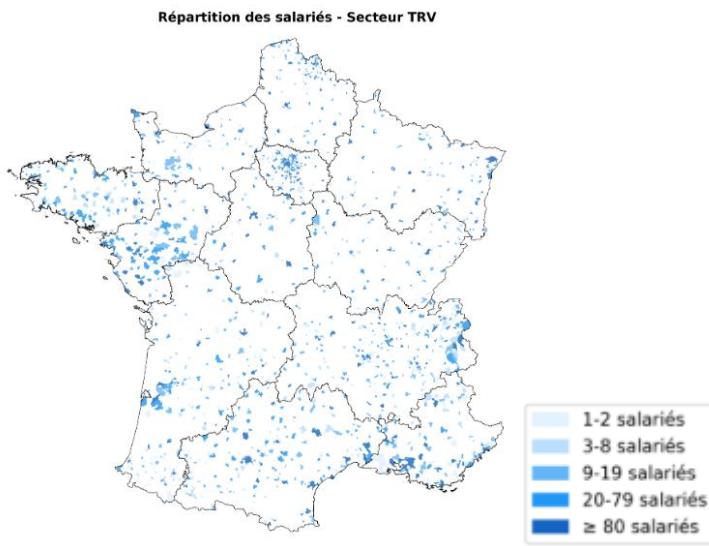
Plus de la moitié des effectifs salariés de l'activité Marchandises sont répartis entre l'Île-de-France (20 % des effectifs), Auvergne-Rhône-Alpes (13 %), les Hauts-de-France (10 %) et la région Grand-Est (9 %). 20 % des effectifs salariés de l'activité Marchandises se concentrent sur cinq départements : Seine-Saint-Denis (4 % des effectifs), Bouches-du-Rhône (4 %), Rhône (4 %), Nord (4 %) et Val-d'Oise (3 %).



Plus d'un salarié sur deux dans le secteur des prestataires logistiques sont regroupés dans trois régions : Île-de-France (22 % des effectifs), Hauts-de-France (18 %) et Grand-Est (14 %). Un tiers des salariés du secteur des prestataires logistiques se répartissent entre les départements du Nord (9 %), de l'Essonne (8 %), de la Moselle (7 %) et de la Seine-et-Marne (7 %).



53 % des effectifs du transport routier de voyageurs se répartissent entre l'Île-de-France (23 % des effectifs), Auvergne-Rhône-Alpes (12 %), l'Occitanie (9 %) et la Nouvelle-Aquitaine (9 %). Un cinquième des salariés du transport routier de voyageurs se répartit sur les départements de la Seine-et-Marne (5 % des effectifs), des Hauts-de-Seine (5 %), des Yvelines (4 %), du Nord (3 %) et de l'Essonne (3 %).



56 % des effectifs du transport sanitaire se situent dans cinq régions : Île-de-France (13 %), Hauts-de-France (11 %), Nouvelle Aquitaine (11 %), Occitanie (11 %) et Grand-Est (10 %). Les départements du Nord (4 % des effectifs), du Pas-de-Calais (3 %), des Bouches-du-Rhône (3 %), de la Seine-Maritime (2 %), de la Seine Saint-Denis (2 %), de la Moselle (2 %), de la Somme (2 %) et de la Gironde (2 %), regroupent 20 % des effectifs du transport sanitaire.

Source : URSAFF Caisse nationale 2025

#### Estimation de la répartition des salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2024

Famille professionnelle	Total	%	Évolution 2024/2023
Direction	2,423	3 %	9.2 %
Gestion	4,391	6 %	28.7 %
Ventes/Achats	1,170	2 %	89.7 %
Exploitation transport	7,061	10 %	48.4 %
Logistique - Manutention - Magasinage	12,230	17 %	25.4 %
Conduite	41,106	58 %	-14.6 %
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	2,260	3 %	34.2 %
Interprofessionnel	617	1 %	-1.5 %
<b>Total</b>	<b>71,257</b>	<b>100 %</b>	<b>0.1 %</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

#### 78 Salariés supplémentaires en 2024 en Grand Est

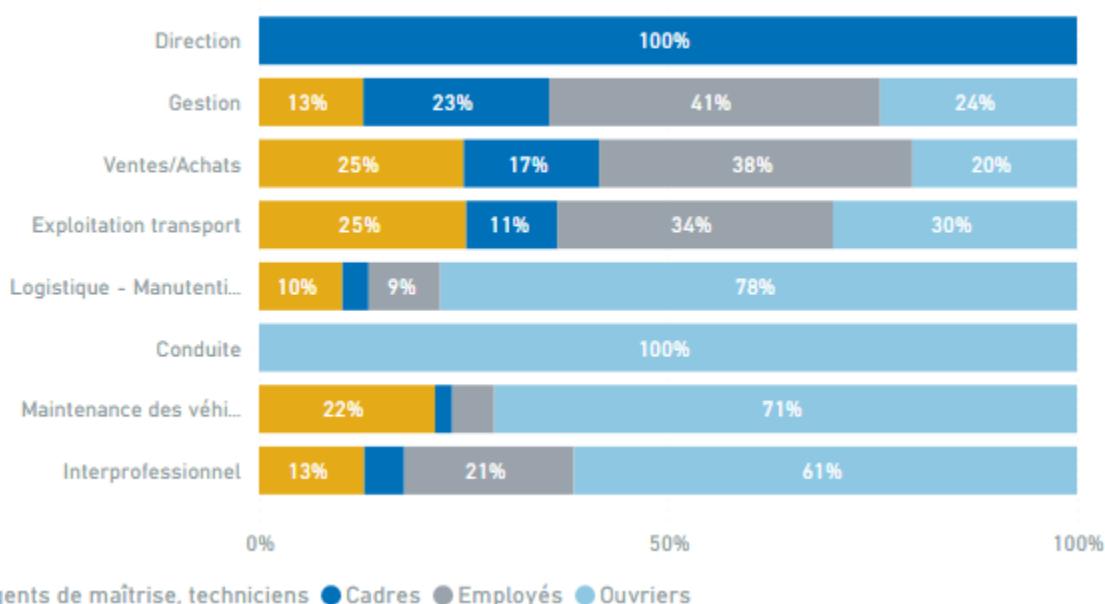
Les effectifs de la famille professionnelle Conduite restent majoritaires et représentent 58 % des salariés de la Branche. Toutefois, leur nombre recule nettement en 2024 (-14,6 %), ce qui pèse sur la dynamique globale (+0,1 % au total).

Les évolutions les plus favorables sont à mettre au crédit des familles professionnelles Exploitation transport (+48,4 %), Ventes/Achats (+89,7 %) et Direction (+9,2 %). Ensemble, ces trois familles pèsent 15 % des effectifs (10 % Exploitation, 2 % Ventes/Achats, 3 % Direction) et contribuent significativement au maintien de la croissance. On observe également de fortes progressions dans

Gestion (+28,7 %) et Maintenance des véhicules et entretien des matériels (+34,2 %), chacune représentant 6 % et 3 % des effectifs.

Après un léger repli observé l'an passé, la famille Logistique – Manutention – Magasinage (qui représente 17 % des salariés de la Branche) rebondit nettement en 2024 (+25,4 %), confirmant la montée en puissance des activités opérationnelles hors conduite. À l'inverse, la catégorie Interprofessionnel demeure marginale (1 %) et se tasse légèrement (-1,5 %).

#### Répartition des salariés par famille professionnelle et catégories socioprofessionnelle

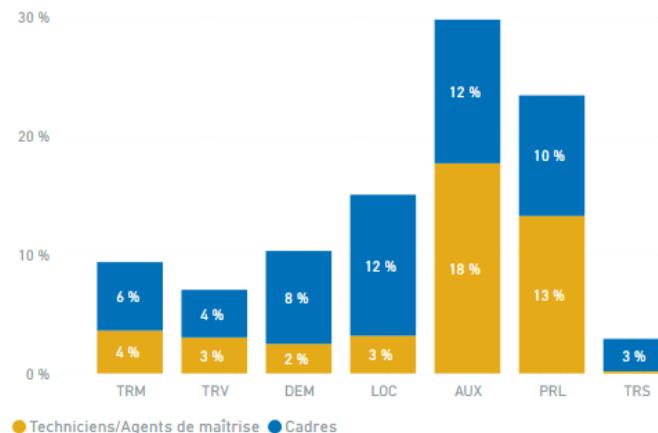


Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les ouvriers restent largement majoritaires dans la Branche, représentant 79 % des salariés en 2024, soit une baisse de 1 point par rapport à 2022. Cette prédominance s'explique par le poids des conducteurs, qui sont 100 % ouvriers, mais aussi par la forte proportion d'ouvriers dans les familles professionnelles logistique/manutention/magasinage (78 %) et maintenance des véhicules (71 %).

Les employés constituent la deuxième catégorie la plus présente, notamment dans les fonctions gestion (41 %) et ventes/achats (38 %). Les cadres sont concentrés dans les postes de direction (100 %) et représentent une part significative dans la gestion (23 %) et les ventes/achats (17 %). Enfin, les agents de maîtrise et techniciens sont surtout présents dans la maintenance (22 %) et l'exploitation transport (25 %), traduisant la technicité de ces métiers.

## Part du personnel d'encadrement par secteur d'activité

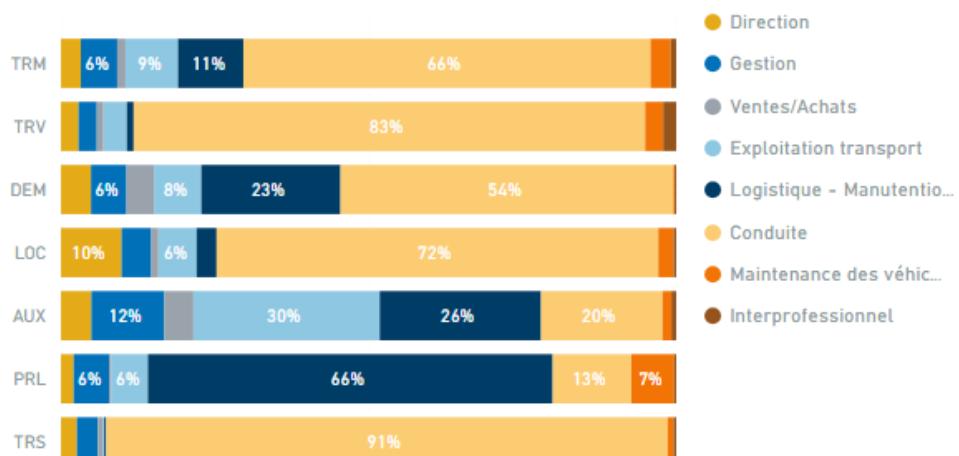


Source : Enquête Tableau de bord AFT

Comme en 2023, la part des effectifs salariés de la Branche ayant le statut de cadre ou technicien/agent de maîtrise reste stable à 12 %. Les cadres sont proportionnellement les plus présents dans les secteurs auxiliaires de transport (12 %), prestataires logistiques (10 %) et location (12 %). Les agents de maîtrise sont particulièrement représentés dans les auxiliaires de transport (18 %) et les prestataires logistiques (13 %), traduisant la technicité et la complexité des opérations dans ces activités.

Les secteurs déménagement (8 %) et transport routier de marchandises (10 %) affichent des proportions plus faibles, tandis que le transport routier de voyageurs (7 %) et le transport sanitaire (3 %) restent en retrait, confirmant une structure très orientée vers des postes d'exécution dans ces métiers.

## Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle



Source : Enquête Tableau de bord AFT

La répartition des métiers par secteur confirme la prédominance des conducteurs dans plusieurs activités. Le transport sanitaire (TRS) reste le plus spécialisé : 91 % des effectifs sont des conducteurs, suivi du transport routier de voyageurs (TRV) avec 83 %, bien que ces taux reculent légèrement par rapport à l'année précédente (-1 point chacun). Le transport routier de marchandises (TRM) conserve une forte proportion de conducteurs (66 %), malgré une baisse d'1 point. Les secteurs location (LOC) et déménagement (DEM) affichent également une majorité de conducteurs (72 % et 54 %), mais avec une présence notable de métiers liés à la logistique et à la manutention (23 % dans le déménagement).

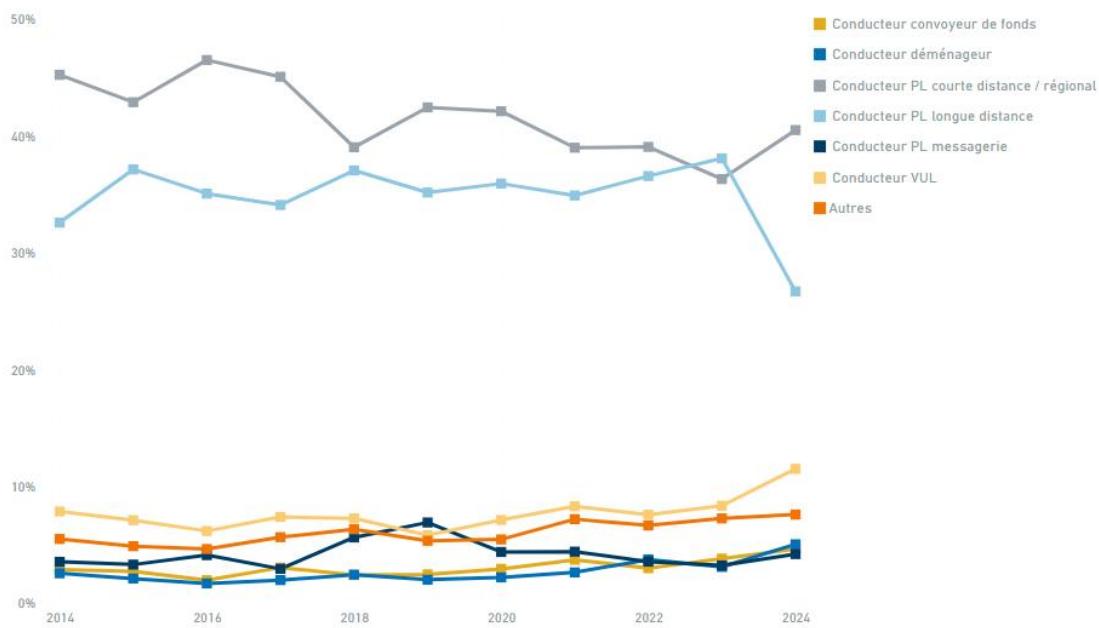
À l'inverse, les auxiliaires de transport (AUX) et les prestataires logistiques (PRL) se distinguent par une structure plus diversifiée : la conduite ne représente que 20 % des effectifs dans AUX et 13 % dans PRL, ces secteurs étant dominés par des fonctions logistiques (respectivement 26 % et 66 %).

### Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle

Famille professionnelle	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
Direction	1 207	211	39	150	481	170	165
Gestion	2 204	219	46	74	1 152	480	216
Ventes/Achats	502	80	36	18	458	26	52
Exploitation transport	3 186	279	62	95	2 940	483	16
Logistique - Manutention - Magasinage	3 958	81	181	49	2 545	5 395	20
Conduite	24 688	6 114	433	1 096	1 917	1 048	5 810
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	1 231	216	1	38	142	572	61
Interprofessionnel	325	155	2	6	75	27	27

Source : Enquête Tableau de bord AFT

### Evolution de la part des salariés des sous-familles de la conduite de l'activité Marchandises



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Après deux années consécutives de hausse, la proportion de conducteurs poids lourds courte distance/régional parmi l'ensemble des conducteurs de l'activité Marchandises augmente en 2024. En

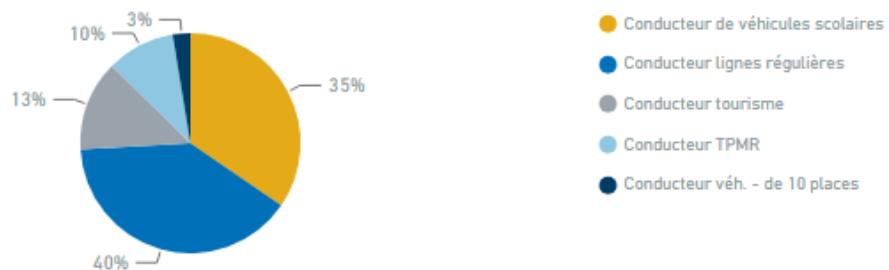
parallèle, la part des conducteurs poids lourds longue distance chute après deux années d'augmentation. Les conducteurs de messagerie poursuivent leur tendance avec une légère évolution en 2024. Les autres catégories (conducteurs VUL, déménageurs, convoyeurs de fonds) restent marginales mais progressent légèrement, notamment les conducteurs VUL, traduisant une montée en puissance des livraisons légères et des flux urbains.

### Répartition des salariés en conduite par sous-famille et activité en 2024

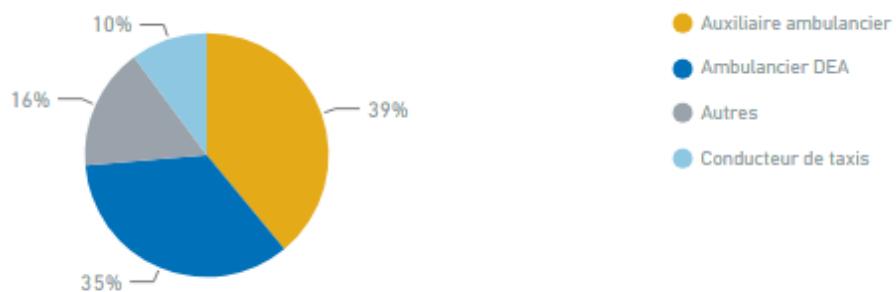
#### Transport routier de Marchandises (TRM)



#### Transport routier de voyageurs (TRV)



#### Transport sanitaire (TRS)

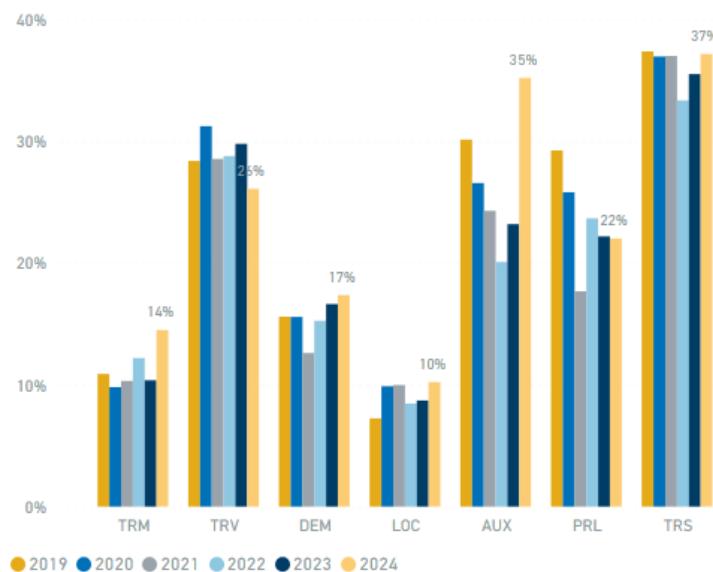


Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, la répartition des conducteurs de la Branche reste dominée par le secteur des Marchandises élargi, qui concentre 73 % des effectifs (près de 400 000 conducteurs). Le transport routier de voyageurs représente 16 % (plus de 87 000 conducteurs), tandis que le transport sanitaire regroupe 11 % (près de 60 000 conducteurs).

Dans le secteur Marchandises, près de 9 conducteurs sur 10 conduisent des poids lourds. Les conducteurs de PL courte distance constituent la part la plus importante (44 %), suivis par ceux de PL longue distance (29 %) et de PL messagerie (5 %). Les conducteurs de VUL représentent 12 %, tandis que les métiers spécifiques comme convoyeur de fonds et déménageur restent marginaux (5 % chacun). Pour le transport routier de voyageurs, la majorité des conducteurs exerce sur des lignes régulières (40 %) ou des véhicules scolaires (35 %), des proportions stables par rapport à 2023. Les autres activités, comme le tourisme (13 %), le TPMR (10 %) et la conduite de véhicules de moins de 10 places (3 %), restent minoritaires. Enfin, dans le transport sanitaire, les ambulanciers DEA représentent 35 % des effectifs, tandis que les auxiliaires ambulanciers constituent la part la plus importante (39 %). Les autres profils (conducteurs de taxis et autres) complètent la répartition.

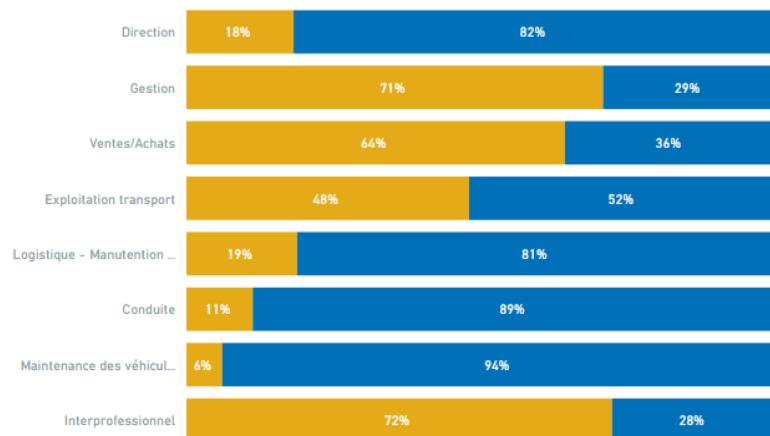
#### Evolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur



Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, la part des femmes représente désormais 19 % des effectifs totaux, un taux global stable. Le transport sanitaire reste le secteur le plus féminisé avec 37 % de femmes, en légère hausse (+2 points) après le recul observé en 2023. Les auxiliaires de transport affichent également une progression notable, atteignant 35 %, confirmant leur position comme deuxième secteur le plus féminisé. Le personnel roulant (PRL) se situe à 22 %, en hausse par rapport à l'année précédente. Dans le transport routier de voyageurs, la part des femmes atteint 14 %, tandis que le transport de marchandises demeure le moins féminisé avec seulement 10 % des effectifs. Les secteurs déménagement (17 %) et location (10 %) restent stables.

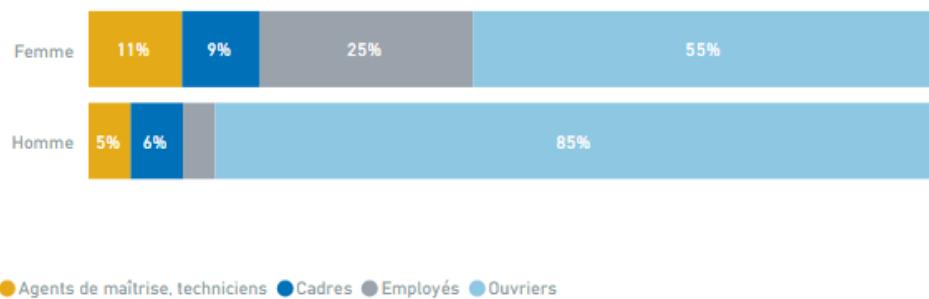
## Répartition des femmes par famille professionnelle



Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, la féminisation des métiers de la Branche reste très contrastée selon les familles professionnelles. Les femmes sont majoritaires dans les fonctions administratives et transversales : 77 % des postes de gestion sont occupés par des femmes, 72 % dans l'interprofessionnel et 61 % dans les ventes/achats. Les métiers de l'exploitation transport présentent une répartition plus équilibrée (48 % de femmes). À l'inverse, les métiers techniques demeurent très masculins : la maintenance des véhicules n'affiche que 6 % de femmes, et la conduite avec 11 %. La logistique et la manutention suivent la même tendance avec 19 % de femmes.

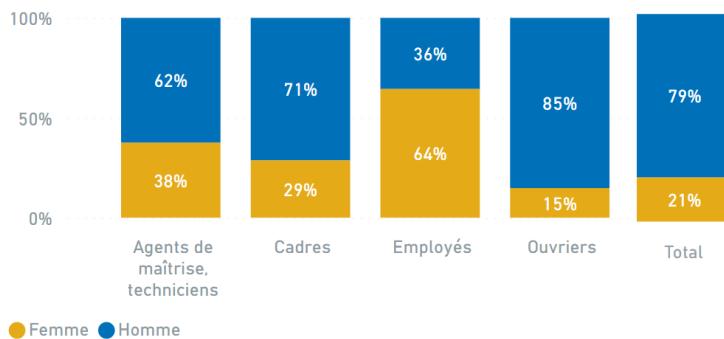
## Répartition des salariés par sexe selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, la structure des emplois dans la Branche reste très différenciée selon le sexe. 86 % des hommes salariés sont des ouvriers, contre 55 % des femmes (en baisse de 1 point par rapport à 2023). Les femmes sont en revanche beaucoup plus présentes dans les autres catégories : 25 % sont cadres, 9 % techniciennes ou agents de maîtrise, et 11 % employées, alors que ces proportions sont nettement plus faibles chez les hommes (respectivement 6 %, 5 % et 4 %).

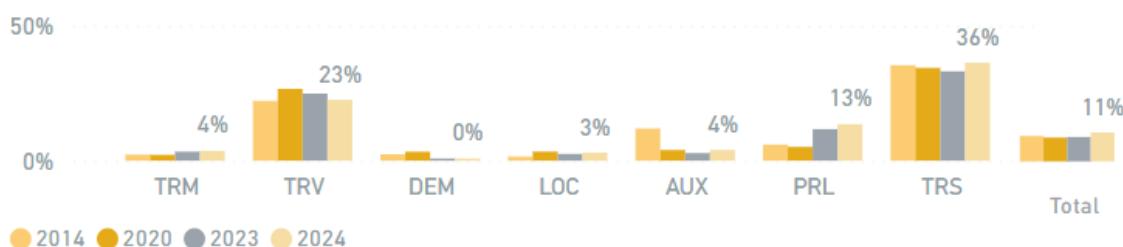
### Répartition des salariés par CSP selon leur sexe



Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, les femmes restent majoritaires dans la catégorie des employés, représentant 64 % des effectifs de cette CSP, bien que ce taux recule légèrement (-2 points). Elles demeurent en revanche minoritaires dans toutes les autres catégories : 29 % des cadres, 38 % des agents de maîtrise et techniciens, et seulement 15 % des ouvriers.

### Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle conduite (par secteur)



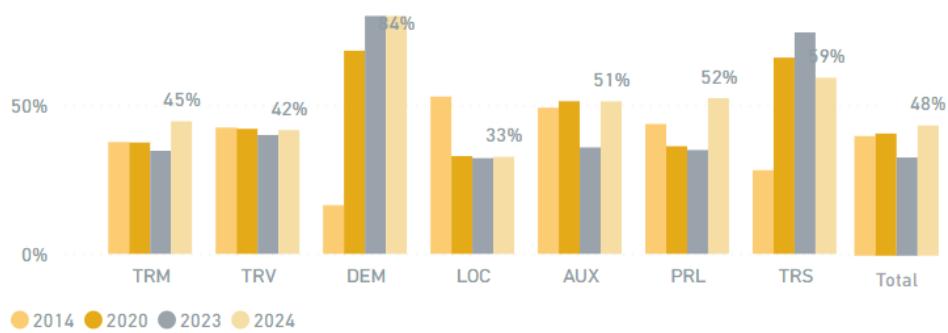
Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la région Grand Est, la répartition par secteur confirme ces tendances : le transport sanitaire demeure le plus féminisé avec 36 % de femmes, suivi du transport routier de voyageurs (23 %). Les autres secteurs affichent des taux très faibles : 4 % dans le transport de marchandises, 3 % dans la location, et 4 % dans les auxiliaires de transport. Le personnel roulant (PRL) atteint 13 %, illustrant la faible présence féminine dans les métiers opérationnels.

## Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle exploitation (par secteur)

En 2024, la proportion de femmes dans la famille professionnelle de l'Exploitation transport atteint 48 % dans le Grand Est, en hausse par rapport à 2023 (39 %), mais reste inférieure au niveau observé il y a dix ans (-3 points depuis 2014). Cette évolution masque des disparités importantes selon les secteurs.

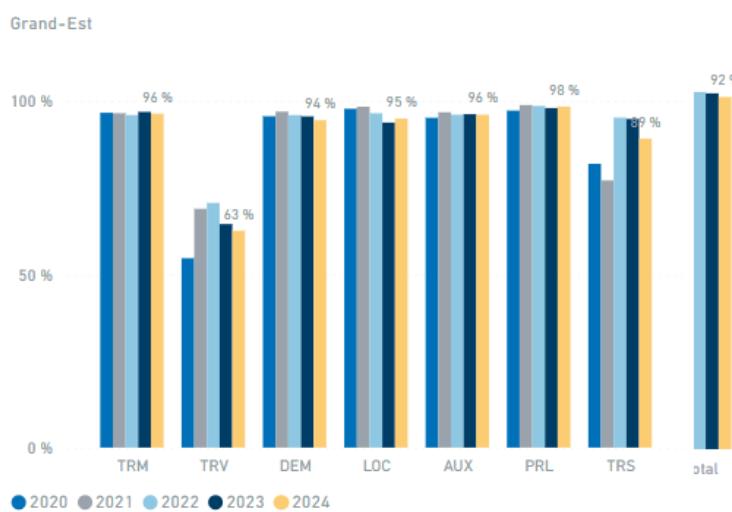
Les femmes sont surreprésentées dans les services d'exploitation du transport sanitaire, où elles représentent 59 % des effectifs, et dans le déménagement (84 %). À l'inverse, elles sont sous-représentées dans le transport routier de marchandises (45 %) et dans le transport routier de voyageurs (42 %). Les autres secteurs affichent des taux plus équilibrés : 49 % dans les auxiliaires de transport, 44 % dans la location, et 52 % dans le personnel roulant.



Source : Enquête Tableau de bord AFT

**92% des salariés de la Branche travaillent à temps complet**

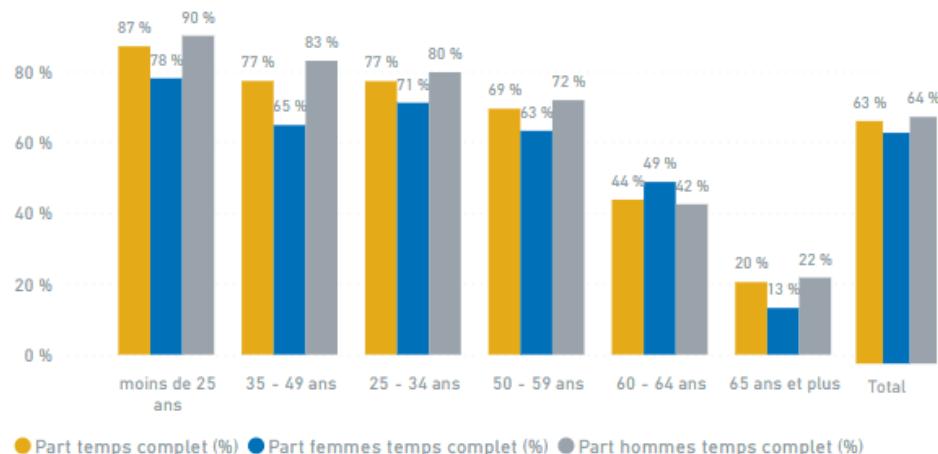
## Evolution de la part des effectifs à temps complet par secteur



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Le graphique montre que le transport routier de voyageurs et le transport sanitaire sont les secteurs présentant la plus faible proportion de salariés à temps complet

## Part des effectifs à temps complet dans le transport routier de voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe

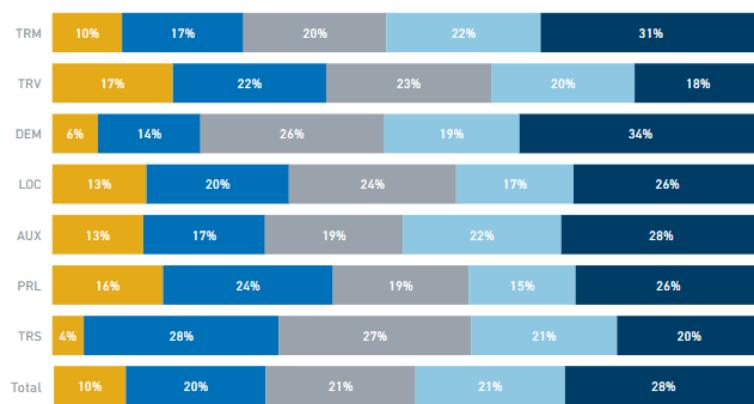


Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, la part de salarié(e)s à temps complet dans le TRV demeure élevée mais très légèrement inférieure chez les femmes par rapport aux hommes (63 % vs 64 %, écart minimal). La dimension générationnelle est déterminante : la part de temps complet décroît régulièrement avec l'âge.

### L'ancienneté moyenne est proche de 10,3 ans au sein du même établissement

#### Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement



Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, 35 % des salariés de la Branche travaillent dans le même établissement depuis plus de dix ans, confirmant une base solide d'effectifs expérimentés.

### Evolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur (en années)

Au 31 décembre	MAR (hors DEM)	DEM	TRV	TRS	TOTAL
2014	10,5	10,4	6,9	7,2	9,8
2019	10,1	9,2	8,3	8,7	9,7
2023	9,8	11,1	7,4	7,7	9,4
2024	10,7	12,4	8,4	8,8	10,3

Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, l'ancienneté moyenne des salariés de la Branche s'établit à 10,3 ans, soit près de deux ans de plus qu'en 2023 (9,4 ans) et un niveau supérieur à celui observé il y a dix ans (9,8 ans en 2014).

### Ancienneté moyenne dans l'établissement par famille professionnelle (en années)

Famille professionnelle	Femme	Homme	TOTAL
Direction	23,0	21,4	21,7
Gestion	12,2	11,9	12,1
Ventes/Achats	12,3	11,6	12,0
Exploitation transport	10,2	10,8	10,5
Logistique - Manutention - Magasinage	7,9	8,9	8,7
Conduite	7,7	9,7	9,5
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	14,0	14,4	14,4
Interprofessionnel	21,3	12,2	18,8
TOTAL	10,3	10,3	10,3

Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, l'ancienneté moyenne dans la Branche atteint 10,3 ans, mais des différences apparaissent selon le sexe et la famille professionnelle.

# Rémunération

## Salaire moyen annuel par équivalent temps plein selon les secteurs d'activité

Sexe	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble
Ensemble	33 716 €	32 985 €	32 092 €	34 802 €	40 780 €	34 300 €	29 741 €	34 182 €
Femmes	33 746 €	32 290 €	33 907 €	38 850 €	41 527 €	33 459 €	29 199 €	34 100 €
Hommes	33 713 €	33 238 €	31 794 €	34 346 €	40 474 €	34 812 €	30 102 €	34 202 €
<i>Salaire moyen net</i>								
Hommes	25 882 €	25 016 €	24 417 €	26 457 €	30 542 €	26 708 €	23 605 €	26 197 €
Femmes	25 640 €	24 288 €	25 911 €	29 395 €	30 953 €	25 612 €	22 844 €	25 932 €
Ensemble	25 855 €	24 822 €	24 627 €	26 754 €	30 662 €	26 294 €	23 302 €	26 145 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

En 2024, la rémunération annuelle brute moyenne en équivalent temps plein dans la Branche s'établit à 34 182 €, tandis que la rémunération nette moyenne atteint 26 145 €. Ces montants incluent le salaire de base ainsi que les compléments légaux, conventionnels ou attribués par l'employeur (primes, commissions, heures supplémentaires, gratifications, avantages en nature), et peuvent intégrer des indemnités de rupture sous certaines conditions. Les écarts entre secteurs sont marqués. La rémunération brute la plus élevée concerne le secteur des auxiliaires de transport, avec 40 780 € en moyenne, suivi par la location (34 802 €) et le personnel roulant (34 300 €). À l'inverse, le transport sanitaire affiche la rémunération brute la plus faible, soit 29 741 €. Les mêmes tendances se retrouvent pour la rémunération nette : 30 662 € pour les auxiliaires de transport contre 23 302 € pour le transport sanitaire. En ce qui concerne les écarts selon le sexe, la rémunération brute moyenne des femmes est de 34 100 €, contre 34 202 € pour les hommes. La rémunération nette moyenne est de 25 932 € pour les femmes et 26 197 € pour les hommes. Ces différences restent limitées en équivalent temps plein.

Les minima conventionnels pour le personnel ouvrier roulant varient, selon le coefficient et l'ancienneté, entre 24 572,86 € à l'embauche et 27 279,08 € après 15 ans d'ancienneté (pour 169 heures mensuelles). À titre de comparaison, le SMIC annuel brut moyen est fixé à 21 621,6 € au 1er novembre 2024.

## Rémunération annuelle d'un conducteur longue distance à temps plein

Année Rémunération	2023		2024	
	Montant	Évolution	Montant	Évolution
Rémunération moyenne annuelle	36 408 €	4,0 %	37 716 €	3,6 %
dont salaire annuel	35 112 €	4,7 %	36 396 €	3,7 %
dont primes	1 296 €	-11,5 %	1 320 €	1,9 %

Source : Enquête longue distance, Comité National Routier

## Salaire brut moyen par Professions et Catégories Sociales (PCS)

PCS	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Conduite</b>			
526E-Ambulanciers	28 698 €	29 515 €	29 213 €
641A-Conducteurs routiers et grands routiers	31 176 €	34 219 €	34 125 €
641B-Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	30 987 €	32 309 €	32 004 €
643A-Conducteurs livreurs, coursiers	25 606 €	26 216 €	26 173 €
<b>Exploitation</b>			
389A-Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	60 377 €	66 098 €	64 550 €
466B-Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	40 793 €	42 389 €	41 596 €
466C-Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	41 605 €	43 533 €	42 969 €
546C-Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	32 187 €	35 867 €	33 632 €
655A-Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	31 439 €	31 885 €	31 799 €
676D-Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	27 581 €	30 974 €	30 304 €
<b>Logistique-manutention-magasinage</b>			
487A-Responsables d'entrepôt, de magasinage	44 620 €	44 154 €	44 256 €
487B-Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	40 805 €	41 005 €	40 969 €
652A-Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	30 621 €	31 114 €	31 050 €
653A-Magasiniers qualifiés	30 701 €	31 761 €	31 438 €
676A-Manutentionnaires non qualifiés	27 806 €	27 882 €	27 871 €
676B-Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	26 858 €	27 298 €	27 298 €
676C-Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	30 948 €	31 297 €	31 138 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

Les rémunérations moyennes par professions et catégories sociales (PCS), calculées sur le périmètre des entreprises relevant de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport, présentent des écarts importants selon les métiers.

Parmi les professions cœur de métier du transport et de la logistique, les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports affichent la rémunération la plus élevée, avec 64 550 € brut par an en moyenne pour un équivalent temps plein. Les responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises perçoivent en moyenne 41 598 €, tandis que les responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises atteignent 42 696 €. Les employés administratifs des transports de marchandises ont une rémunération moyenne de 31 799 €, et les agents non qualifiés des services d'exploitation se situent à 30 304 €.

Dans les métiers de la conduite, les conducteurs routiers et grands routiers sont les mieux rémunérés, avec 31 784 € brut annuel en moyenne, suivis des conducteurs de véhicule routier de transport en commun (30 925 €) et des ambulanciers (29 213 €). Les conducteurs livreurs et coursiers ont une rémunération moyenne de 26 173 €.

Pour la logistique, manutention et magasinage, les responsables d'entrepôt perçoivent en moyenne 44 256 €, tandis que les responsables du tri, de l'emballage et de l'expédition atteignent 41 598 €. Les ouvriers qualifiés de la manutention ont une rémunération moyenne de 31 058 €, et les manutentionnaires non qualifiés se situent à 27 878 €. Les ouvriers du tri et de l'emballage non qualifiés affichent une moyenne de 31 138 €.

### **Salaire horaire net moyen en euros, par sexe et catégorie socioprofessionnelle**

Activité	3-Cadres et professions intellectuelles supérieures	4-Professions Intermédiaires	5-Employés	6QN-Ouvriers Non Qualifiés	6Q-Ouvriers Qualifiés
<b>TRM</b>					
Ensemble	23,29	16,32	13,30	11,66	12,39
Femmes	21,75	15,44	12,65	11,23	11,53
Hommes	23,84	16,77	14,28	11,80	12,42
<b>TRV</b>					
Ensemble	24,01	16,68	13,53	11,76	12,84
Femmes	22,37	16,44	13,12	11,05	12,46
Hommes	24,80	16,86	14,49	12,18	12,96
<b>DEM</b>					
Ensemble	21,58	14,78	12,61	10,92	12,05
Femmes	18,94	14,86	12,32	9,98	10,53
Hommes	22,57	14,74	13,86	10,93	12,06
<b>LOC</b>					
Ensemble	24,33	16,69	12,51	11,73	12,61
Femmes	28,40	16,47	11,99		11,79
Hommes	22,94	16,87	14,64	11,73	12,64
<b>AUX</b>					
Ensemble	29,25	17,02	14,22	12,88	13,05
Femmes	25,52	16,93	13,93	13,07	12,62
Hommes	31,56	17,08	14,79	12,84	13,08
<b>PRL</b>					
Ensemble	26,61	16,36	13,03	13,01	12,79
Femmes	25,86	15,82	13,03	13,01	12,59
Hommes	26,99	16,60	13,04	13,01	12,84
<b>TRS</b>					
Ensemble	21,51	15,08	11,51	10,44	11,37
Femmes	21,26	14,52	11,40	10,62	11,32
Hommes	21,65	15,87	11,58	10,26	11,39
<b>Ensemble</b>					
Ensemble	25,39	16,56	12,40	12,55	12,50
Femmes	23,69	16,14	12,34	12,74	12,05
Hommes	26,16	16,80	12,47	12,45	12,54

Source : Insee base Tous salariés 2023

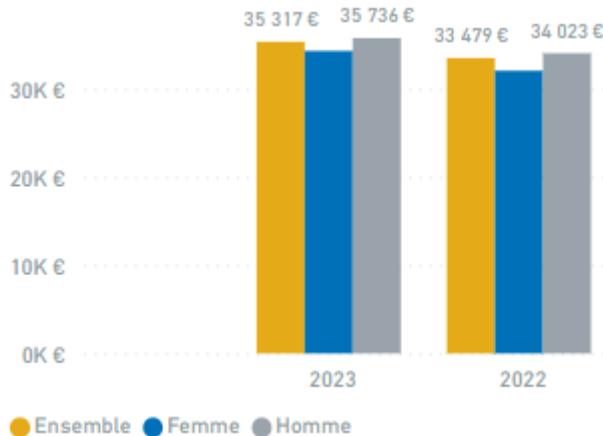
Les statistiques de salaire horaire net moyen, calculées sur le périmètre des entreprises relevant de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport, montrent des écarts importants selon les catégories professionnelles et les secteurs.

Les ouvriers qualifiés et non qualifiés présentent les rémunérations horaires les plus faibles. Dans le transport routier de marchandises (TRM), le salaire horaire net moyen est de 11,69 € pour les ouvriers qualifiés et 11,16 € pour les ouvriers non qualifiés. Des niveaux similaires sont observés dans les autres secteurs : par exemple, dans le transport sanitaire (TRS), les ouvriers qualifiés perçoivent 11,37 € et les non qualifiés 10,44 €.

À l'inverse, les cadres bénéficient des rémunérations horaires les plus élevées. La valeur la plus importante concerne les cadres du secteur des auxiliaires de transport (AUX), avec 31,9 € net de l'heure en moyenne pour les hommes. Les cadres du personnel roulant (PRL) affichent également un niveau élevé (26,99 € pour les hommes).

Les professions intermédiaires et les employés se situent entre ces deux extrêmes, avec des rémunérations horaires moyennes comprises entre 14 € et 17 € selon le secteur.

## Evolution de la rémunération brut moyen annuel par sexe (en €)



Source : Insee, base Tous salariés 2023

Après une hausse de 2,5 % de la rémunération brute moyenne des salariés de la Branche en 2021, une croissance de 4,8 % a été observée en 2022. Les hommes et les femmes ont respectivement enregistré une augmentation de leur rémunération brute moyenne annuelle de 4,81 % et 4,85 %.

En 2022, la rémunération brute moyenne en équivalent temps plein s'établissait à 33 479 € pour l'ensemble des salariés, avec 33 479 € pour les femmes et 34 023 € pour les hommes. En 2023, cette rémunération a progressé pour atteindre 35 317 € en moyenne, dont 35 736 € pour les hommes et 35 317 € pour les femmes. L'écart entre les sexes reste limité, avec des niveaux proches pour les deux catégories.

## Salaire brut moyen par contrat de travail

### CDI

Sexe	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble
Homme	33 983 €	33 466 €	32 633 €	34 565 €	40 617 €	35 041 €	30 173 €	34 476 €
Femme	34 118 €	32 459 €	34 281 €	38 686 €	41 652 €	33 651 €	29 375 €	34 384 €
Ensemble	33 998 €	33 198 €	32 892 €	34 982 €	40 919 €	34 512 €	29 852 €	34 458 €

### CDD

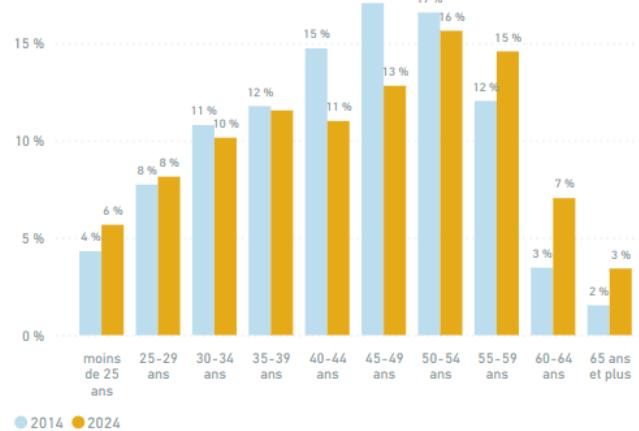
Homme	27 028 €	28 362 €	25 272 €	28 370 €	29 855 €	27 232 €	26 867 €	27 257 €
Femme	26 316 €	28 226 €	26 527 €	30 400 €	31 516 €	25 367 €	25 890 €	26 697 €
Ensemble	26 933 €	28 328 €	25 303 €	28 475 €	30 222 €	26 641 €	26 513 €	27 153 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

En 2024, la rémunération brute moyenne annuelle des salariés en CDI dans la Branche s'élève à 34 458 €, contre 27 153 € pour les salariés en CDD, soit un niveau 1,3 fois supérieur pour les CDI. Cette différence est observée dans tous les secteurs d'activité.

# Démographie

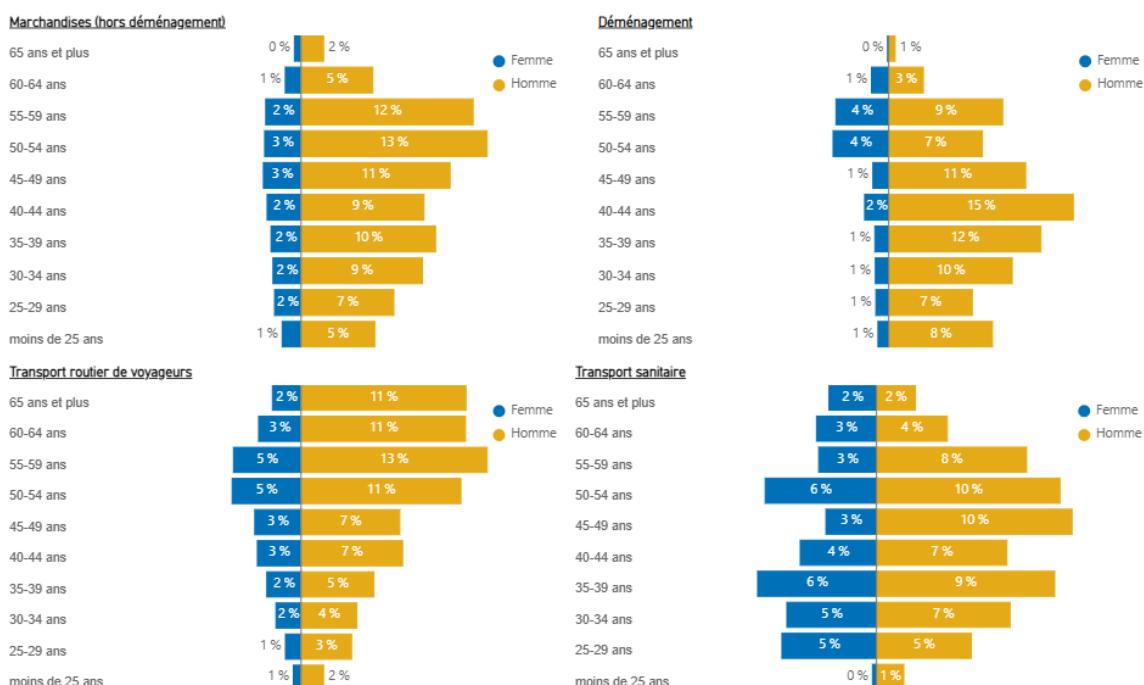
## Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle au 31 décembre



Source : Enquête Tableau de bord AFT

La comparaison des pyramides des âges à dix ans d'intervalle met en évidence un glissement des effectifs vers les tranches d'âge supérieures dans la Branche. En 2024, la part des salariés de moins de 45 ans reste proche de celle observée en 2014 (44 % contre 43 %), mais la répartition évolue sensiblement après 45 ans. La part des salariés âgés de 55 ans et plus progresse nettement, passant de 17 % en 2014 à 25 % en 2024, tandis que la tranche des 45-54 ans recule légèrement.

## Pyramides des âges en 2024 (ensemble de familles professionnelles)



Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, la part des moins de 35 ans diminue dans le déménagement et le transport sanitaire, reste stable dans les marchandises (hors déménagement) et le transport de voyageurs.

La part des 55 ans et plus progresse dans les marchandises (hors déménagement) et le transport de voyageurs, et demeure inchangée dans le déménagement et le transport sanitaire. Le transport de voyageurs présente la part la plus élevée de 55 ans et plus (47 %) et la part la plus faible de moins de 35 ans (10 %).

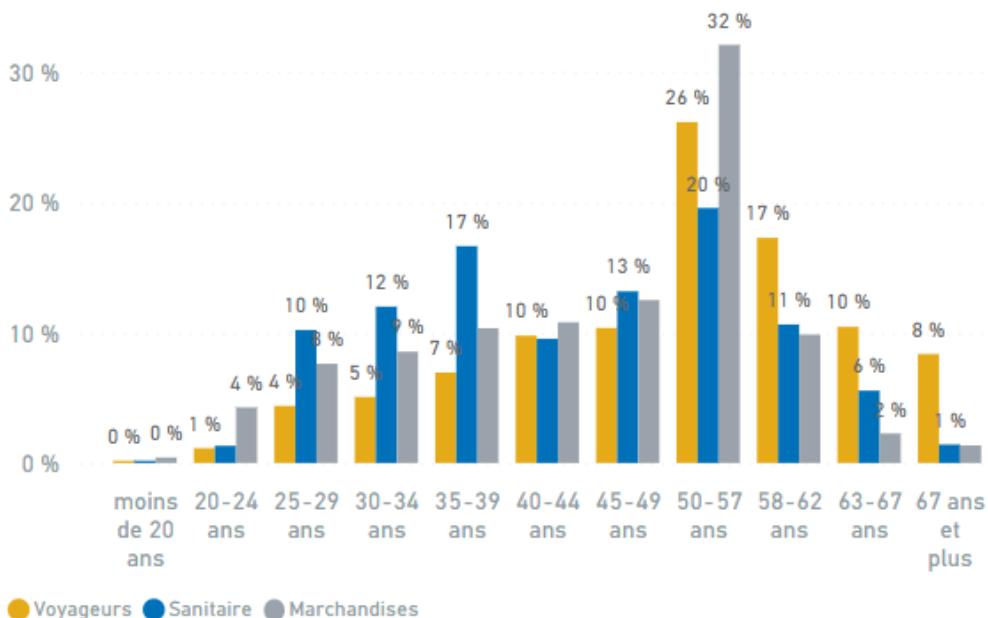
### Estimation des effectifs en conduite par tranche d'âge

Catégories d'âge	Marchandises	Sanitaire	Voyageurs	Total
moins de 20 ans	121	0	7	128
20-24 ans	1 237	77	69	1 383
25-29 ans	2 204	593	268	3 065
30-34 ans	2 475	697	310	3 482
35-39 ans	2 995	967	424	4 387
40-44 ans	3 127	554	598	4 278
45-49 ans	3 620	765	634	5 018
50-57 ans	9 295	1 137	1 599	12 031
58-62 ans	2 854	618	1 056	4 528
63-67 ans	656	322	639	1 617
67 ans et plus	391	82	511	984
<b>Total</b>	<b>28 974</b>	<b>5 812</b>	<b>6 116</b>	<b>40 902</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

**En moyenne les salariés sont âgés de 45,1 ans**

### Structure par âge dans la conduite



Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, la répartition par âge du personnel roulant de la Branche confirme une faible présence des jeunes et une forte concentration dans les tranches d'âge élevées. Seuls 3 % des salariés ont moins de 25 ans et 10 % moins de 30 ans. Cette tendance se retrouve dans les différentes activités.

Dans la famille professionnelle de la conduite, les conducteurs de moins de 30 ans représentent 11 % des effectifs dans l'activité marchandises et 14 % dans le transport sanitaire, soit des baisses respectives de 1 point et 3 points par rapport à 2023. Pour le transport routier de voyageurs, la part des conducteurs de moins de 25 ans (1 %) et de moins de 30 ans (4 %) reste stable par rapport à l'année précédente.

À l'inverse, les conducteurs âgés de plus de 50 ans sont très présents, notamment dans le transport routier de voyageurs, où ils représentent 67 % des effectifs, soit +2 points par rapport à 2023. Cette situation s'explique en partie par les conditions d'accès à ces métiers, longtemps encadrées par des textes réglementaires imposant un âge minimum d'entrée.

La répartition par tranches d'âge montre que la catégorie 50-57 ans est la plus représentée dans l'ensemble des activités : 32 % des conducteurs dans l'activité marchandises, 26 % dans le transport sanitaire et 20 % dans le transport de voyageurs. Les tranches 58-62 ans et 63-67 ans sont également significatives, confirmant le vieillissement des effectifs. La présence des conducteurs de 67 ans et plus reste marginale, entre 1 % et 3 % selon les secteurs.

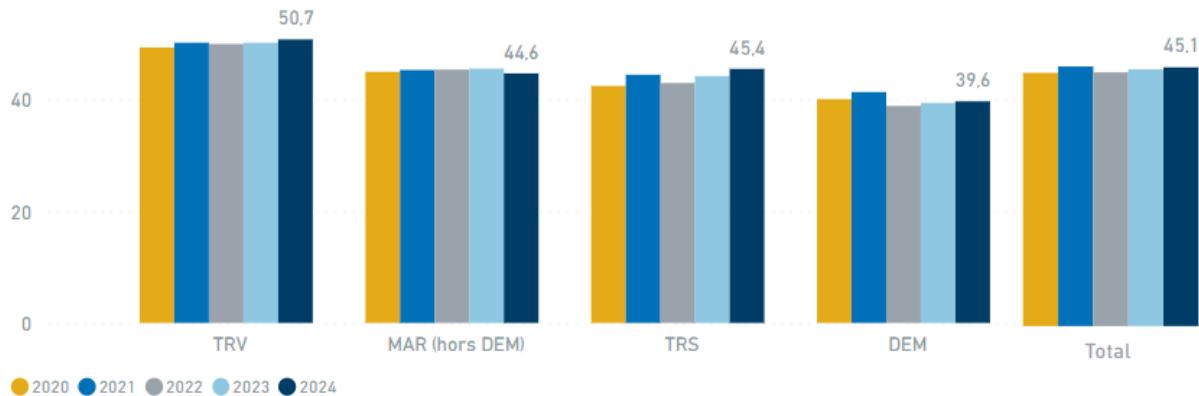
Ainsi, pour le transport sanitaire, les candidats au Diplôme d'État d'Ambulancier ne peuvent pas intégrer la formation tant qu'ils sont soumis au permis probatoire : le permis B doit être obtenu depuis au moins 3 ans, ou 2 ans en cas de conduite accompagnée.

Pour le transport routier de marchandises, l'accès au métier est possible à partir de 18 ans par une qualification initiale, via les titres professionnels délivrés par le ministre du Travail (titres professionnels de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur ou sur tous véhicules) et les diplômes de conducteur routier délivrés par le ministère de l'Éducation nationale (CAP CRM et BAC pro CTRM), tandis qu'avec une qualification initiale accélérée, la FIMO (Formation initiale minimale obligatoire), il est nécessaire d'avoir au moins 21 ans pour conduire des véhicules lourds du transport de marchandises. Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs, jusqu'en 2021, un âge minimum de 23 ans était requis à l'issue d'une FIMO (ou 21 ans en cas d'affectation sur un service régulier national de moins de 50 km), et de 21 ans à l'issue d'une qualification initiale (en l'occurrence via le titre professionnel de conducteur de transport en commun sur route).

Cependant, un décret du 2 mai 2021 est venu abaisser l'âge minimal pour la conduite de certains véhicules lourds de transport en commun par des personnes ayant bénéficié d'une formation longue de plus de 280 heures (titre professionnel ou CAP). La conduite peut donc désormais s'effectuer dès l'âge de 18 ans sur le territoire national à condition que le véhicule circule sans passager ou que le conducteur exécute des services réguliers dont le parcours de ligne ne dépasse pas 50 km, et dès l'âge de 20 ans pour les véhicules des catégories D ou DE conduits sur le territoire national.

En outre, un arrêté du 12 mars 2023 a créé un CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar dont les premières sessions d'examen se sont déroulées en 2024

## Age moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)



Source : Enquête Tableau de bord AFT

L'ensemble des activités présente une progression régulière de l'âge moyen depuis 2020. Le transport routier de voyageurs se distingue par un âge moyen nettement supérieur à celui des autres secteurs, tandis que le déménagement reste le secteur le plus jeune.

### Taux de relève

Données au 31 décembre 2024 - Grand-Est



### Taux de renouvellement

Données au 31 décembre 2024 - Grand-Est



Source : Enquête Tableau de bord AFT

### Taux de relève

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans. Lorsque cet indicateur est inférieur à 1, cela signifie que les moins de 30 ans sont moins nombreux que les plus de 50 ans. Dans le Grand Est, le taux de relève global s'établit à 0,34, ce qui indique que les plus de 50 ans sont environ 3 fois plus nombreux que les moins de 30 ans.

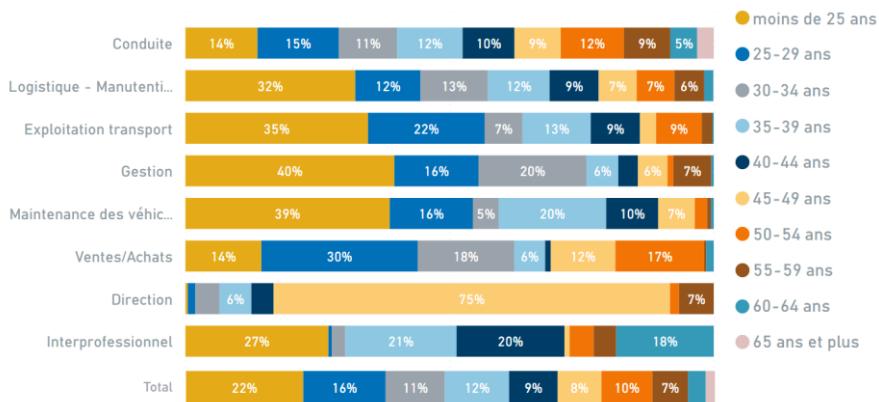
### Taux de renouvellement

Le taux de renouvellement correspond à la proportion de salariés de plus de 50 ans dans l'effectif total, reflétant les départs en retraite théoriques dans les 12 à 14 prochaines années. En 2024, la proportion des plus de 50 ans atteint 41 % dans la région, en légère hausse par rapport à 2023 (+1 point).

# Mouvements de main-d'œuvre

**73% des embauches sont en CDI**

## Embauches par âge et famille professionnelle

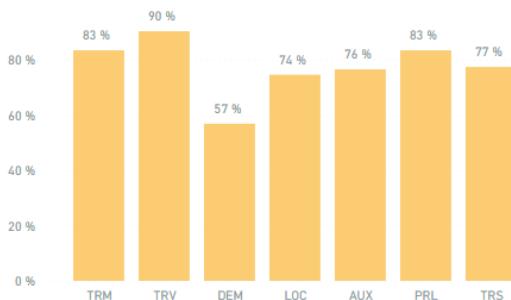


Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, 31 % des recrues ont moins de 30 ans, tandis que 22 % ont plus de 50 ans. La répartition par famille professionnelle montre des différences selon les métiers :

- Conduite : 30 % des embauches concernent des moins de 30 ans.
- Direction : près de 80 % des embauches se situent entre 35 et 55 ans.
- Les autres familles professionnelles comptent au moins 40 % de recrues de moins de 30 ans, avec un maximum de 54 % pour l'exploitation transport.
- Les métiers de logistique/manutention, maintenance des véhicules, gestion, ventes/achats et interprofessionnels présentent des répartitions intermédiaires, avec une présence notable des 25-34 ans.

## Part des embauches en CDI par secteur d'activité

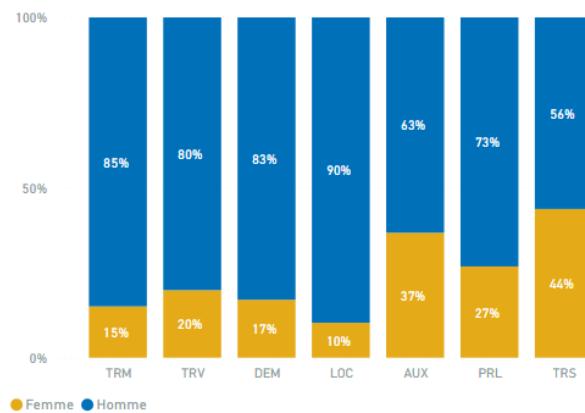


Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, 73 % des embauches de la Branche sont réalisées en CDI, soit une baisse de 3 points par rapport à 2022. La répartition par secteur montre des écarts significatifs :

- Le transport routier de voyageurs enregistre la part la plus élevée avec 90 % d'embauches en CDI.
- Le transport routier de marchandises et les prestations logistiques affichent chacun 83 %.
- Les secteurs de la location et des auxiliaires de transport se situent respectivement à 74 % et 76 %.
- Le transport sanitaire atteint 77 %, tandis que le déménagement présente la proportion la plus faible avec 57 %.

### Embauches par sexe et activité



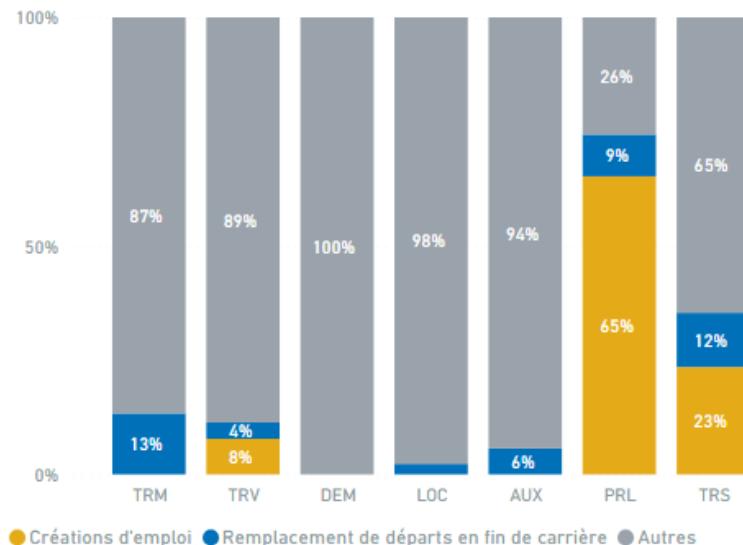
Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, 19 % des recrutements dans la Branche concernent des femmes, un chiffre stable par rapport à 2023. La répartition par secteur montre des différences notables :

- Le transport sanitaire présente la proportion la plus élevée avec 44 % de femmes parmi les embauches.
- Les auxiliaires de transport comptent 37 % de femmes, et le transport routier de voyageurs 27 %.
- Les prestations logistiques affichent 29 %, tandis que le transport routier de marchandises et le déménagement se situent respectivement à 15 % et 17 %.
- Le secteur de la location enregistre la part la plus faible avec 10 % de femmes.

### Répartition des embauches

**2% des embauches sont des créations d'emploi**



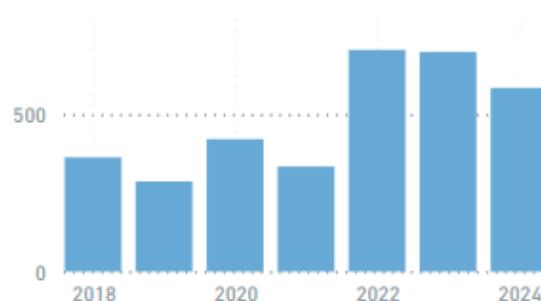
Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, 2 % des embauches sont destinées à des créations d'emploi, contre 6 % en 2023. La majorité des recrutements correspond à des remplacements pour autres motifs que la retraite (démission, fin de CDD, rupture conventionnelle), soit 89 % des embauches. La répartition par secteur montre des différences importantes :

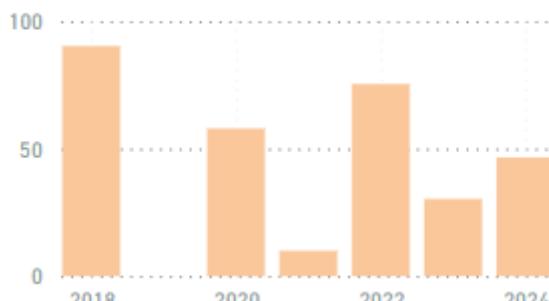
- Le secteur de la location présente la part la plus élevée de créations d'emploi avec 46 %.
- Le transport sanitaire et le transport routier de voyageurs suivent avec respectivement 20 % et 18 %.
- Les autres secteurs affichent des proportions faibles, allant de 4 % (transport routier de voyageurs) à 13 % (transport routier de marchandises).
- Le remplacement de départs en fin de carrière reste marginal, sauf dans le transport routier de voyageurs où il atteint 45 %.

### Evolution des départs en fin de carrière par secteur

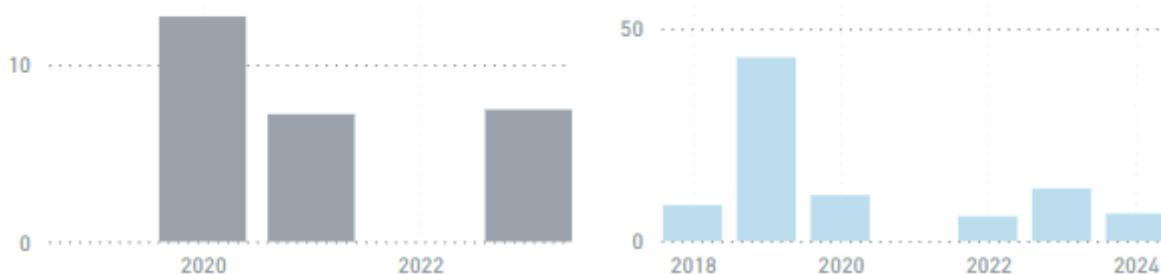
TRM



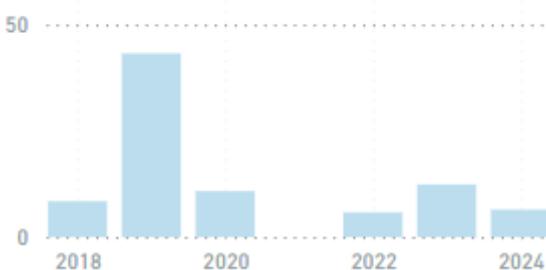
TRV



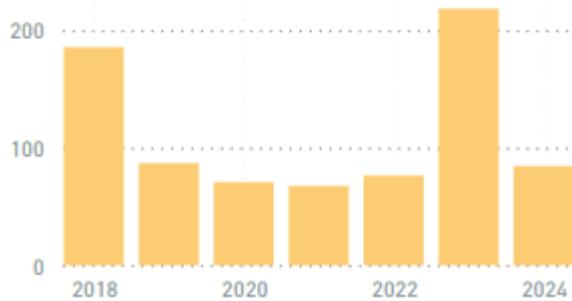
DEM



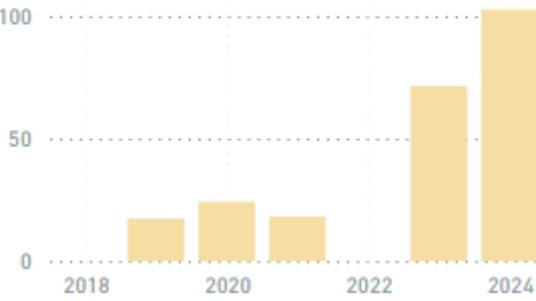
LOC



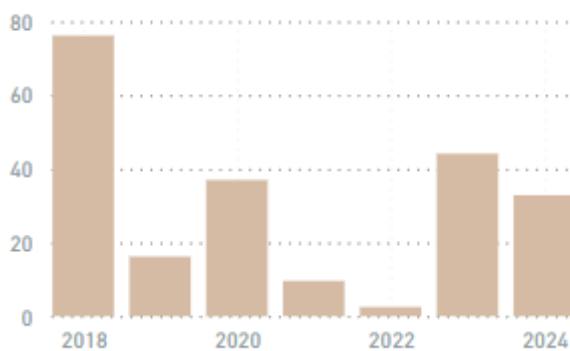
AUX



PRL



TRS



Les départs en fin de carrière regroupent les départs en retraite et les congés de fin d'activité (CFA). Après une baisse de 13 % en 2022, une hausse de 25 % est observée en 2024 au niveau de l'ensemble de la Branche.

## Evolution des départs en congé de fin d'activité (CFA)

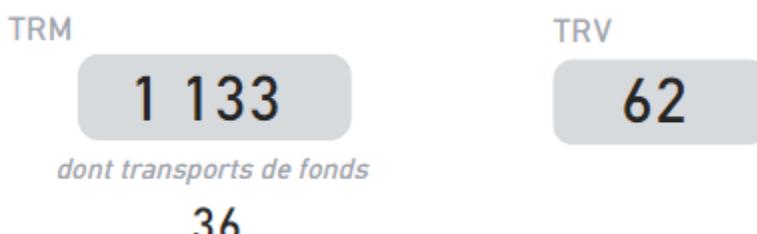
Année	AGECFA	FONGECFA
2023	9	221
2024	5	123

Source : FONGEFCA – Transport & AGEFCA - Voyageurs

Le Congé de Fin d'Activité (CFA) permet à des conducteurs de transport routier de marchandises ou de voyageurs, conducteurs du secteur du déménagement et convoyeurs de fonds, employés dans les entreprises du champ de la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires de transport, de cesser leur activité professionnelle jusqu'à cinq ans avant l'ouverture de leur droit à la retraite.

Le CFA a été mis en place pour le transport de marchandises et le secteur du déménagement par les accords de branche du 28 mars et 11 avril 1997. Il a été étendu aux convoyeurs de fonds par les accords du 23 juin 1997 et du 24 mars 1998. Le CFA a été mis en place par l'accord du 2 avril 1998 pour le transport routier de voyageurs.

## Nombre total de bénéficiaires du CFA



Source : FONGEFCA – Transport & AGEFCA - Voyageurs

Le recul progressif de l'âge de la retraite a exigé une adaptation du dispositif de CFA. Les accords entre partenaires sociaux du 30 mai 2011 puis du 14 mars 2014 ont ainsi visé à préserver l'équilibre du CFA en adaptant certains critères d'accès. En outre, à la suite de l'adoption de la réforme des retraites qui décale l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans, les partenaires sociaux ont signé un accord le 16 juin 2023 pour adapter le CFA aux nouvelles dispositions légales.

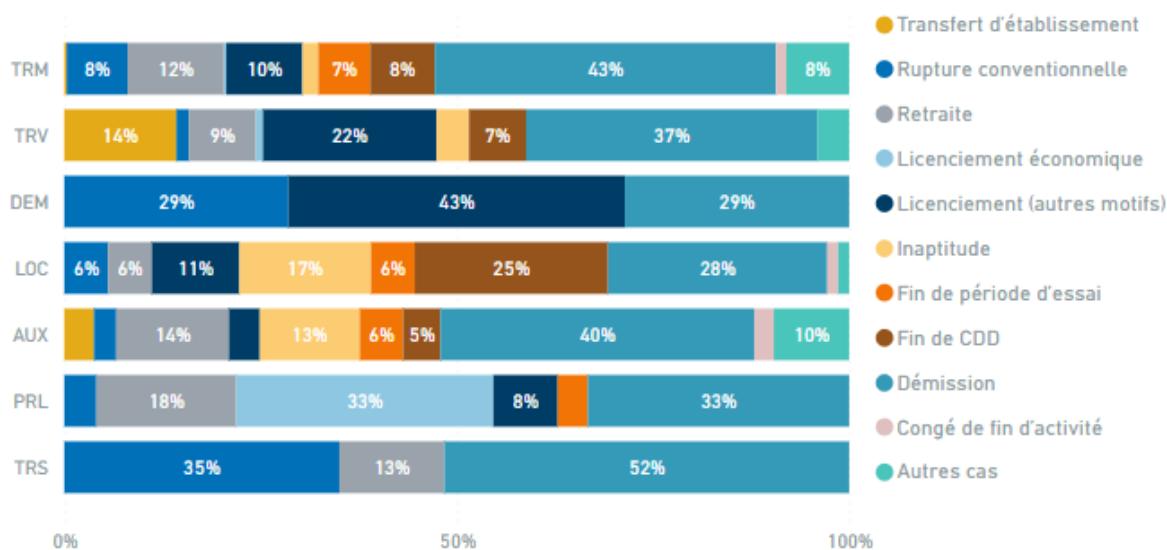
Au 31 décembre 2024, le nombre de bénéficiaires du CFA dans le Grand Est s'établit à :

- Transport routier de marchandises (TRM) : 1 133 bénéficiaires, dont 36 dans le transport de fonds.
- Transport routier de voyageurs (TRV) : 62 bénéficiaires.

Ces chiffres reflètent la situation après les ajustements liés à la réforme des retraites et aux accords de branche visant à maintenir l'équilibre du dispositif.

Toute cessation d'activité d'un salarié dans les conditions prévues par l'accord relatif au CFA doit donner lieu, dans l'entreprise qui employait le bénéficiaire du CFA, à l'embauche d'un salarié cotisant au dispositif CFA, dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein. Cette embauche doit intervenir au plus tard dans les 3 mois suivant la date de départ effectif de l'entreprise du bénéficiaire du CFA et peut intervenir, au plus tôt, dans un délai de 3 mois avant la date de départ effectif de ladite entreprise.

### Répartition des flux de départs de l'établissement par motif et secteur



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les principales causes de départs des établissements de la Branche sont les démissions (37 %) et les fins de CDD (19 %). Chez les prestataires logistiques, les fins de CDD sont plus nombreuses que les démissions (respectivement 32 % et 28 %).

### Taux de rotation par secteur

Activité	2019	2023	2024
MAR	14 %	11 %	11 %
TRS	10 %	13 %	5 %
TRV	8 %	11 %	13 %
Total	13 %	11 %	11 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Le taux de rotation de la main-d'œuvre (ou turnover) est calculé comme la moyenne des taux d'entrée et de sortie rapportée à l'effectif. Un taux de 0 % signifie qu'il n'y a eu ni départ ni arrivée au cours de l'année, tandis qu'un taux de 100 % indique que l'intégralité des postes a été renouvelée.

En 2024, le taux de rotation global dans le Grand Est de 11 %, stable par rapport à 2023. La répartition par secteur est la suivante :

- Transport routier de marchandises (MAR) : 11 % (contre 11 % en 2023 et 14 % en 2019)
- Transport sanitaire (TRS) : 5 % (contre 13 % en 2023 et 10 % en 2019)
- Transport routier de voyageurs (TRV) : 13 % (contre 11 % en 2023 et 8 % en 2019)

Ces données montrent une stabilité globale, avec une baisse notable dans le transport sanitaire et une légère hausse dans le transport de voyageurs par rapport à 2023.

## Intérim

**19% des établissements ont recours à l'intérim d'emploi**

### Etablissements déclarant avoir recours à l'intérim

Année Secteur d'activité	2024 Recours intérim	Part établissements %
Auxiliaires de transport	83	18 %
Déménagement	77	100 %
Location	7	13 %
Prestataires logistiques	28	17 %
Transport routier de marchandises	560	19 %
Transport routier de voyageurs	74	48 %
Transport sanitaire	0	0 %
<b>Total</b>	<b>829</b>	<b>19 %</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Après une baisse amorcée en 2022 du nombre d'établissements déclarant recourir à l'intérim, une diminution plus importante est observée en 2023 au niveau de la Branche : la proportion passe de 25 % à 19 % (près de 3 000 établissements de moins). Cette baisse est marquée dans le transport de marchandises, où le nombre d'établissements utilisateurs passe de 6 089 à 4 252 (soit 17 % des établissements contre 24 % en 2022).

En 2024, dans le Grand Est, 829 établissements déclarent avoir recours à l'intérim, soit 19 % de l'ensemble des établissements.

### Evolution du nombre d'intérimaires par secteur (en équivalents temps plein)

Année Secteur d'activité	2023 Nombre d'intérimaires	2024 Nombre d'intérimaires	Taux d'évolution
AUX	1 796	1 612	-10 %
DEM	26	23	-12 %
LOC	73	81	10 %
PRL	1 889	1 664	-12 %
TRM	1 606	1 407	-12 %
TRS	10	4	-57 %
TRV	181	156	-14 %
<b>Total</b>	<b>5 582</b>	<b>4 948</b>	<b>-11 %</b>

Source : Déclarations Sociales Nominatives (DSN), traitement Dares  
Données ajustées au champ conventionnel

En 2024, le nombre total d'intérimaires en équivalent temps plein dans le Grand Est s'élève à 4 948, soit une baisse de 11 % par rapport à 2023 (5 582 intérimaires). Cette diminution concerne la majorité des secteurs, à l'exception de la location, qui enregistre une hausse (+10 %).

Les prestataires logistiques, le transport routier de marchandises et les auxiliaires de transport concentrent la majorité des intérimaires dans la région.

# Marché du travail

**6759 offres d'emploi dans la Branche d'emploi**

## Offres et demandes d'emploi

Les données présentées dans cette rubrique proviennent exclusivement de France Travail. Elles sont donc exhaustives en ce qui concerne les demandes d'emploi, mais partielles pour les offres d'emploi.

### Evolution des offres d'emploi par secteur (ensemble des codes ROME)

Code NAF Rév.2	Libellé	2022	2023	2024
4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs	980	860	970
4939B	Autres transports routiers de voyageurs	480	650	370
4941A	Transports routiers de fret interurbains	1 870	1 580	1 530
4941B	Transports routiers de fret de proximité	1 740	1 730	1 740
4941C	Location de camions avec chauffeur	180	110	90
4942Z	Déménagement	280	140	100
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique	1 300	393	565
5229A	Messagerie, fret express	90	70	70
5229B	Affrètement et organisation des transports	464	280	261
5320Z	Autres activités de poste et de courrier	70	50	30
7712Z	Location et location-bail de camions	9	18	27
8010Z	Activités de sécurité privée	163	192	167
8690A	Ambulances	1 030	930	840
Total		8 656	7 004	6 759
Part de la Branche (CCNTR) par rapport au marché du travail		2,91 %	2,26 %	2,35 %

Source : France Travail – Exploitation AFT

Le volume des offres d'emploi déposées par les entreprises de la Branche à France Travail connaît des fluctuations. Après une hausse en 2021 et 2022 (+49 % et +12 %), le nombre d'offres a diminué de 12 % en 2023. En 2024, le total des offres déposées s'élève à 6 759, soit une baisse supplémentaire par rapport à 2023 (7 004 offres).

## Répartition des offres par emploi (code ROME)

Codes ROME V-4	Libellé	Nombre d'offres diffusées	Part des offres déposées par la Branche	Taux d'évolution des offres diffusées
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	270		17 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	5 140	0 %	-15 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	840	76 %	-24 %
N1101	Cariste	11 230	1 %	-6 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	180	33 %	-50 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	14 280	5 %	-11 %
N1105	Manutentionnaire	5 800	1 %	-18 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	960	2 %	-2 %
N1202	Employé / Employée de transit	450	2 %	-12 %
N1301	Responsable logistique	2 400	0 %	-8 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	390	3 %	-13 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	5 910	1 %	-12 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	12 830	14 %	-8 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	210	67 %	-5 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	3 190	37 %	17 %
N4104	Courrier / Coursière	270	4 %	-10 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	3 740	27 %	0 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	610	2 %	-14 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	140	7 %	250 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	1 030	11 %	-10 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	190	21 %	0 %
Total		70 060	9 %	-9 %

Source : France Travail – Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4

En 2024, le volume d'offres d'emploi diffusées par France Travail pour les professions « cœur de métier » du transport et de la logistique s'élève à 70 060 offres, soit une baisse de 9 % par rapport à 2023. La part des offres déposées par les entreprises de la Branche représente 9 % du total, avec des variations importantes selon les métiers.

Les métiers les plus représentés en nombre d'offres diffusées sont :

- Préparateur / Préparatrice de commandes (N1103) : 14 280 offres (5 % déposées par la Branche, -11 % d'évolution)
- Magasinage et préparation de commandes (N1102) : 11 230 offres (3 %, -8 %)
- Conduite de poids lourd (N4101) : 12 830 offres (14 %, -8 %)
- Ambulancier / Ambulancière (J1305) : 840 offres (76 %, -24 %)
- Déménageur / Déménageuse (N1102) : 180 offres (33 %, +76 %)

Les métiers liés à la conduite de bus (N4103) comptent 910 offres (37 % déposées par la Branche, +10 %), tandis que les métiers de responsable d'exploitation transport routier de personnes (N4202) enregistrent une forte progression (+250 %, 21 % déposées par la Branche).

Globalement, plus de la moitié des offres se concentre sur trois métiers :

- Conduite d'engins de déplacement des charges (12 %)
- Magasinage et préparation de commandes (25 %)
- Conduite de transport de marchandises sur longue distance (16 %).

## Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat (tous secteurs, y compris compte propre et intérim)

Codes ROME V-4	Libellé	Part des offres en CDI	Part des offres < 1 mois (CDD, intérim)
<b>▲</b>			
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	19 %	67 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	16 %	78 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	71 %	5 %
N1101	Cariste	11 %	87 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	39 %	33 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	31 %	62 %
N1105	Manutentionnaire	12 %	83 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	80 %	13 %
N1202	Employé / Employée de transit	69 %	27 %
N1301	Responsable logistique	79 %	13 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	92 %	8 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	53 %	37 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	31 %	65 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	71 %	19 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	63 %	32 %
N4104	Coursier / Coursière	44 %	44 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	54 %	33 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	72 %	23 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	86 %	7 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des tr...	61 %	30 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	79 %	11 %
<b>Total marché du travail France</b>		<b>56 %</b>	<b>29 %</b>

Source : France Travail – Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4

En 2024, la part des offres en CDI pour les professions « cœur de métier » du transport et de la logistique s'établit à 37 %, soit un niveau inférieur à celui observé pour l'ensemble du marché du travail français (60 %). Les contrats de courte durée (moins d'un mois, incluant CDD et intérim) représentent une part importante des offres : plus de la moitié, contre 25 % pour l'ensemble des domaines professionnels.

Certains métiers sont particulièrement concernés par les contrats de courte durée :

- Agent de conditionnement (H3302) : 78 % des offres de moins d'un mois
- Manutentionnaire (N1105) : 82 %
- Préparateur / Préparatrice de commandes (N1103) : 68 %

À l'inverse, les métiers liés à la conduite et à la responsabilité affichent des proportions plus élevées d'offres en CDI :

- Ambulancier / Ambulancière (J1305) : 71 % en CDI
- Conducteur de bus (N4103) : 71 %
- Responsable d'exploitation transport routier de personnes (N4202) : 86 %

Le déménagement constitue une exception notable : la part des offres en CDI atteint 39 %, alors qu'elle était de 35 % en 2022, marquant une progression.

## 49 620 demandeurs d'emploi se positionnent sur un des métiers du transport routier et de la logistique

### Evolution des demandeurs d'emploi en stock

Codes ROME V-4	Libellé	Nombre de demandeurs en stock au 31/12/2024
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	180
H3302	Agent / Agente de conditionnement	9 610
J1305	Ambulancier / Ambulancière	730
N1101	Cariste	7 360
N1102	Déménageur / Déménageuse	160
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	9 950
N1105	Manutentionnaire	4 930
N1201	Affréteur / Affréteuse	100
N1202	Employé / Employée de transit	50
N1301	Responsable logistique	760
N1302	Responsable entrepôt logistique	60
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	1 090
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	5 330
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	200
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	1 370
N4104	Coursier / Coursière	270
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	7 130
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	100
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	10
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	200
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	30
<b>TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER</b>		<b>49 620</b>

Source : France Travail – Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4

Au 31 décembre 2024, le nombre total de demandeurs d'emploi positionnés sur les professions « cœur de métier » du transport et de la logistique dans le Grand Est s'élève à 49 620 personnes. Ce volume marque une hausse de 3 % en 2023 (après une baisse de 5 % en 2022 et de 6 % en 2021).

La répartition par métier montre que plus de la moitié des demandeurs d'emploi se concentrent sur :

- Agent de conditionnement (H3302) : 9 610 personnes
- Préparateur / Préparatrice de commandes (N1103) : 9 950 personnes
- Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse (N4105) : 7 730 personnes
- Conducteur / Conductrice de poids lourd (N4101) : 5 330 personnes
- Manutentionnaire (N1105) : 4 930 personnes

Certains métiers enregistrent des volumes plus faibles mais restent significatifs :

- Ambulancier / Ambulancière (J1305) : 730 personnes

- Conducteur / Conductrice de bus (N4103) : 1 270 personnes
- Déménageur / Déménageuse (N1102) : 360 personnes

À noter : une hausse notable du nombre de demandeurs d'emploi recherchant un poste dans la conduite de transport de voyageurs, qui atteint 1 370 personnes (+14 %).

### Répartition des demandeurs d'emploi selon l'âge et le sexe

Codes ROME V-4	Libellé	Part des femmes	Part des -25 ans	Part des +50 ans
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	61 %	13 %	25 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	44 %	15 %	28 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	32 %	9 %	23 %
N1101	Cariste	6 %	9 %	25 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	0 %	8 %	14 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	31 %	24 %	14 %
N1105	Manutentionnaire	10 %	18 %	19 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	30 %	20 %	33 %
N1202	Employé / Employée de transit	32 %	11 %	21 %
N1301	Responsable logistique	21 %	5 %	39 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	19 %	0 %	57 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	30 %	9 %	30 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	6 %	6 %	31 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	24 %	0 %	53 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	19 %	4 %	41 %
N4104	Courier / Coursière	17 %	12 %	37 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	7 %	13 %	24 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	19 %	0 %	49 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	0 %	0 %	100 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	34 %	14 %	26 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	33 %	0 %	53 %
Total		21 %	14 %	24 %

Source : France Travail – Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4

En 2024, la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers du transport et de la logistique est stable à 21 %. La part des moins de 25 ans progresse légèrement (14 %, +1 point), tout comme celle des plus de 50 ans (24 %, +2 points).

La répartition par métier montre des disparités :

- Les femmes sont majoritaires dans certains métiers :
  - Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice (G1201) : 61 %
  - Agent de conditionnement (H3302) : 44 %
  - Ambulancier / Ambulancière (J1305) : 32 %
  - Préparateur / Préparatrice de commandes (N1103) : 31 %
- Les métiers de conduite affichent des proportions faibles de femmes :
  - Conducteur de poids lourd (N4101) : 6 %
  - Conducteur de bus (N4103) : 19 %

- Conducteur de transport de particuliers (N4102) : 7 %

Concernant l'âge :

- Les moins de 25 ans sont peu représentés dans les métiers de conduite :
  - Transport de marchandises longue distance : 6 %
  - Transport de particuliers : 2 %
  - Transport en commun sur route : 3 %
- Les plus de 50 ans sont davantage présents dans ces mêmes métiers :
  - Transport de marchandises longue distance : 28 %
  - Transport de particuliers : 43 %
  - Transport en commun sur route : 43 %

## 93 préparations opérationnelles collectives à l'emploi ont été financées en 2024

### ➤ Dispositifs soutenus par la Branche pour la formation des demandeurs d'emploi

#### Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) collectives financées par OPCO Mobilités

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	30	0	13	0	0	43	7
Voyageurs	50	0	0	0	0	50	18
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>93</b>	<b>13</b>

Source : OPCO Mobilités

Les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) permettent depuis 2011 de former, avec notamment des financements France Travail, des demandeurs d'emploi préalablement à leur prise d'un poste en CDI ou en CDD d'au moins douze mois. D'une durée de 400 heures maximum, elles peuvent être utilisées pour une formation préqualifiante précédant un contrat de professionnalisation.

Globalement, la conduite concentre la majorité des bénéficiaires (80 sur 93), soit 86 %. Le taux de féminisation moyen pour l'ensemble des POE collectives dans la région est de 13 %.

Depuis 2019, les POE individuelles ne sont plus mises en œuvre par OPCO Mobilités mais directement par France Travail. En outre, les formations au titre des contrats de sécurisation professionnelle ne peuvent plus être financées par OPCO Mobilités à la suite de la loi du 5 septembre 2018 dite « Avenir professionnel ».

# Formation

## Diplômes d'Etat délivrés

Famille professionnelle	Type	Diplôme	Nombre	Taux de réussite	Taux d'évolution	Taux de féminisation
Conduite	BAC	Conducteur Transport Routier de Marchandises	156	82 %	NC	12 %
	CAP	Conducteur Agent d'Accueil en Autobus et Autocar	3	60 %	NC	20 %
		Déménageur sur VUL	0	NC	NC	NC
		Conducteur Livreur Marchandises	19	63 %	12 %	3 %
Exploitation-gestion		Conducteur Routier Marchandises	124	89 %	2 %	11 %
	DEA	Diplôme d'État d'Ambulancier	256	62 %	-25 %	NC
	BAC	Organisation Transport de Marchandises	67	73 %	NC	27 %
Maintenance	BTS	Gestion des Transports et Logistique Associée	107	69 %	-21 %	21 %
	BAC	Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	91	83 %	NC	3 %
Manutention-magasinage	BTS	Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	38	83 %	124 %	7 %
	BAC	Logistique	234	83 %	NC	14 %
	CAP	Opérateur/Opératrice Logistique	164	89 %	28 %	14 %

Source : Ministère de l'Education nationale et ministère de la Santé et de la Prévention

NC : Non communiqué par région

En 2024, les diplômes d'État délivrés dans le secteur transport-logistique en Grand Est affichent des évolutions contrastées selon les familles professionnelles. Les certifications liées aux métiers de la conduite représentent une part significative, avec un taux de réussite globalement élevé (jusqu'à 89 % pour le CAP Conducteur Routier), mais une féminisation très faible (3 à 12 %). Le BAC Pro Conducteur Transport Routier reste stable (156 diplômés), tandis que le CAP Conducteur Routier progresse (+12 %).

Les formations orientées exploitation-gestion totalisent 174 diplômés, avec un recul marqué pour le BTS Gestion des Transports et Logistique Associée (-21 %), malgré un taux de réussite satisfaisant (69 %). La manutention-magasinage se distingue par la hausse du CAP Opérateur Logistique (+28 %, 164 diplômés), confirmant son rôle central dans la filière. À l'inverse, la maintenance connaît des évolutions contrastées : forte baisse pour le BAC (-21 %) mais progression spectaculaire du BTS Maintenance des véhicules industriels (+124 %), traduisant une montée en qualification.

Le taux de féminisation reste globalement faible (14 % en manutention, 12 % en conduite), mais atteint 27 % dans l'exploitation-gestion. Les taux de réussite demeurent élevés, supérieurs à 80 % pour la majorité des diplômes, malgré quelques exceptions (CAP Conducteur Agent Accueil : 60 %). Ces tendances reflètent à la fois les ajustements liés aux réformes et la dynamique des métiers en tension.

## Titres professionnels délivrés

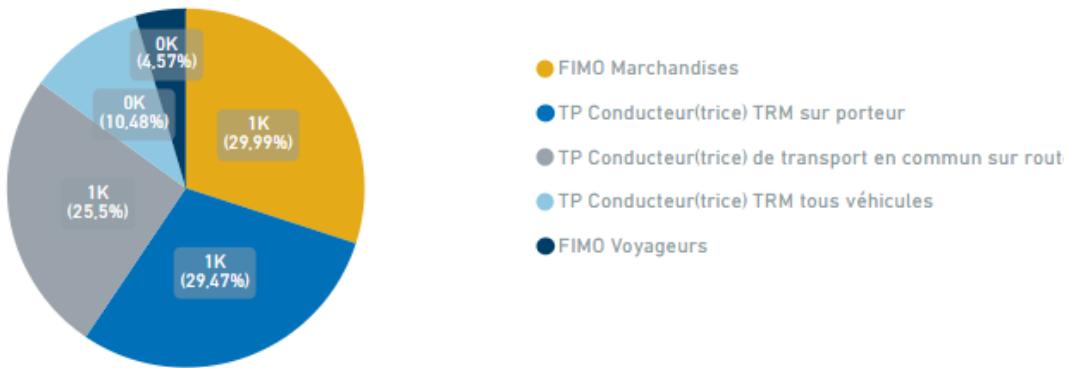
Titre professionnel	Nombre	Taux de réussite	Taux d'évolution	Taux de féminisation
Agent magasinier	122	86 %	-41 %	19 %
Cariste d'entrepôt	94	74 %	-21 %	12 %
Conducteur de transport en commun sur route	949	58 %	-29 %	21 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 253	68 %	-34 %	13 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	438	78 %	4 %	16 %
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	44	94 %	-32 %	32 %
Exploitant en transport routier de marchandises	1	50 %	NC	100 %
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	74	93 %	+124 %	20 %
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	0	NC	NC	NC
Préparateur de commandes en entrepôt	399	80 %	3 %	22 %
Technicien en logistique d'entreposage	97	83 %	13 %	20 %
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	115	76 %	NC	14 %
<b>Total</b>	<b>3 586</b>	<b>69 %</b>	<b>-23 %</b>	<b>18 %</b>

Source : DGEFP

En 2024, 3 586 titres professionnels ont été délivrés dans le Grand Est, en recul de 23 % par rapport à 2023. Les métiers de la conduite restent majoritaires mais fortement impactés : -34 % pour le titre « Conducteur sur porteur » et -29 % pour « Transport en commun », avec un taux de réussite faible (58 %). La manutention recule également (-41 % pour « Agent magasinier »), tandis que certaines fonctions d'encadrement progressent, comme « Gestionnaire des opérations » (+124 %). Le taux de réussite global atteint 69 %, et la féminisation demeure limitée (18 %).

## Soutien aux formations de conducteurs routiers par l'AFT

### Répartition des bénéficiaires par formation



Source : AFT

En 2024, la répartition des bénéficiaires des formations cofinancées par l'AFT dans le Grand Est reste dominée par la FIMO Marchandises (30 %) et les titres professionnels de conducteur routier sur porteur (29 %). Les formations pour le transport en commun représentent 25,5 %, tandis que les FIMO Voyageurs progressent (10,5 %), confirmant la dynamique observée en 2023 (+17 %). Les titres tous véhicules et la catégorie « Autres » restent marginaux (4,6 %). Ces évolutions traduisent une montée en puissance des formations voyageurs et une relative stabilité des dispositifs marchandises, malgré la baisse des FIMO (-3 %) et des titres TRM (-2 %).

## Nombre de stagiaires reçus aux formations obligatoires à la conduite

Secteur	FCO	FIMO	Passerelles
Marchandise	9 094	1 372	97
Voyageur	1 044	202	187

Source : Ministère des Transports

## Apprentissage

### Répartition des effectifs en apprentissage par famille professionnelle et activité

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	89	388	144	31	100	752	34
Transport sanitaire	146	18	0	0	6	170	49
Voyageurs	5	19	4	23	8	59	31
<b>Total</b>	<b>240</b>	<b>425</b>	<b>148</b>	<b>54</b>	<b>114</b>	<b>981</b>	<b>37</b>

Source : OPCO Mobilités

En 2024, 981 apprentis ont été recensés dans le Grand Est dans la branche des transports routiers et activités auxiliaires, soit une baisse confirmée après le recul de 2023 (-2,7 %). Le transport de marchandises concentre l'essentiel des effectifs (752 apprentis, dont 46 % en exploitation-gestion et 21 % en conduite). Le transport sanitaire représente 17 % des apprentis, majoritairement en conduite (146 apprentis), tandis que le transport de voyageurs reste marginal (59 apprentis). La maintenance poursuit sa chute (-41 % en 2023), avec seulement 54 apprentis. Le taux de féminisation atteint 37 %, plus élevé dans le transport sanitaire (49 %).

## Professionnalisation

### Contrat de professionnalisation par famille professionnelle et activité

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	23	12	92	2	1	130	26
Transport sanitaire	13	1	0	0	1	15	33
Voyageurs	0	2	0	0	3	5	20
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>15</b>	<b>92</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>150</b>	<b>27</b>

Source : OPCO Mobilités

### Dont % de contrats de professionnalisation en CDI

CDI	
▲ Marchandises	3 %
Transport sanitaire	27 %
Voyageurs	20 %
<b>Total</b>	<b>6 %</b>

Source : OPCO Mobilités

En 2024, 150 contrats de professionnalisation ont été recensés dans le Grand Est, majoritairement dans le transport de marchandises (87 %), avec une forte concentration sur la manutention-

magasinage (92 contrats). Les métiers de la conduite représentent 24 % des contrats, tandis que l'exploitation-gestion reste marginale (15 contrats). Le taux de féminisation atteint 27 %, légèrement supérieur à celui observé en apprentissage. La part des contrats en CDI demeure faible (6 %), mais elle est nettement plus élevée dans le transport sanitaire (27 %) et les voyageurs (20 %), contre seulement 3 % dans le transport de marchandises.

## ● Plan de développement des compétences

### Formation continue hors alternance moins de 11 salariés

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	721	40	92	33	548	1 434	18
Transport sanitaire	30	3	0	0	67	100	30
Voyageurs	53	1	1	0	2	57	37
<b>Total</b>	<b>804</b>	<b>44</b>	<b>93</b>	<b>33</b>	<b>617</b>	<b>1 591</b>	<b>19</b>

Source : OPCO Mobilités

### Formation continue hors alternance plus de 11 salariés

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	5 298	67	983	256	2 677	9 281	12
Transport sanitaire	291	11	4	6	1 063	1 375	42
Voyageurs	966	34	51	10	560	1 621	29
<b>Total</b>	<b>6 555</b>	<b>112</b>	<b>1 038</b>	<b>272</b>	<b>4 300</b>	<b>12 277</b>	<b>18</b>

Source : OPCO Mobilités

En 2024, le plan de développement des compétences a été mobilisé pour 13 868 formations dans le Grand Est, dont 12 277 dans des établissements de plus de 11 salariés et 1 591 dans des structures plus petites. Les formations « Conduite » dominent (53 % dans les petites entreprises, 47 % dans les grandes), suivies par la manutention-magasinage. Les établissements de moins de 11 salariés enregistrent une baisse d'utilisation (-4,3 %), particulièrement pour l'exploitation-gestion (-47 %) et la manutention (-18,7 %), tandis que les grandes entreprises progressent (+2,2 %), notamment en exploitation-gestion (+30 %) et conduite (+19 %). Le taux de féminisation reste faible (19 % dans les petites structures, 18 % dans les grandes), mais atteint 42 % dans le transport sanitaire.

### FNE-Formation

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	1 437	10	0	0	368	1 815	
Transport sanitaire	0	0	0	0	0	0	
Voyageurs	156	0	0	0	6	162	
<b>Total</b>	<b>1 593</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>374</b>	<b>1 977</b>	

Source : OPCO Mobilités

Le FNE-Formation (Fonds National de l'Emploi) est un dispositif dédié à la formation des salariés des entreprises s'inscrivant dans une démarche d'accompagnement des transitions écologique, numérique, agricole/alimentaire et démographique. Il consiste en une prise en charge par l'État d'une partie des coûts pédagogiques du projet de formation. En 2024, 1 977 formations ont été réalisées

dans le Grand Est via le dispositif FNE-Formation, principalement dans le transport de marchandises (92 % des actions). Les formations sont quasi exclusivement orientées vers la conduite (1 593 actions), avec une part marginale pour l'exploitation-gestion (10 actions). Le taux de féminisation reste très faible (9 %), malgré une proportion plus élevée dans le transport de voyageurs (30 %). Ce dispositif, en recul par rapport à 2023 (-7 %), confirme son rôle ciblé sur les métiers de la conduite.

### Dispositif Pro-A

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	0	2	4	0	0	6	0
Transport sanitaire	38	0	0	0	2	40	40
Voyageurs	1	0	0	0	0	1	0
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>47</b>	<b>34</b>

Source : OPCO Mobilités

En 2024, seuls 47 salariés ont bénéficié du dispositif Pro-A dans le Grand Est, confirmant la baisse observée en 2023 (-33 % par rapport à 2022). La majorité des bénéficiaires se concentre dans le transport sanitaire (40 stagiaires), principalement en conduite (38), tandis que le transport de marchandises reste marginal (6 stagiaires). Le taux de féminisation atteint 34 %, avec une proportion élevée dans le transport sanitaire (40 %). Ce dispositif, encore peu déployé, reste orienté vers la reconversion dans les métiers de la conduite.

### Tutorat

#### Effectifs de tuteurs formés par activité

Activité	2023	2024
Marchandises	218	151
Transport sanitaire	39	20
Voyageurs	8	14
<b>Total</b>	<b>265</b>	<b>185</b>

Source : OPCO Mobilités

En 2024, 185 tuteurs ont été formés dans le Grand Est, soit une baisse par rapport à 2023 (265 tuteurs). La majorité des tuteurs reste concentrée dans le transport de marchandises (151), suivi du transport sanitaire (20) et des voyageurs (14). Cette diminution contraste avec la dynamique nationale observée en 2023 (+6 %), confirmant un ralentissement dans la Branche.

### Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

#### Accompagnements de VAE pris en charge par OPCO Mobilités

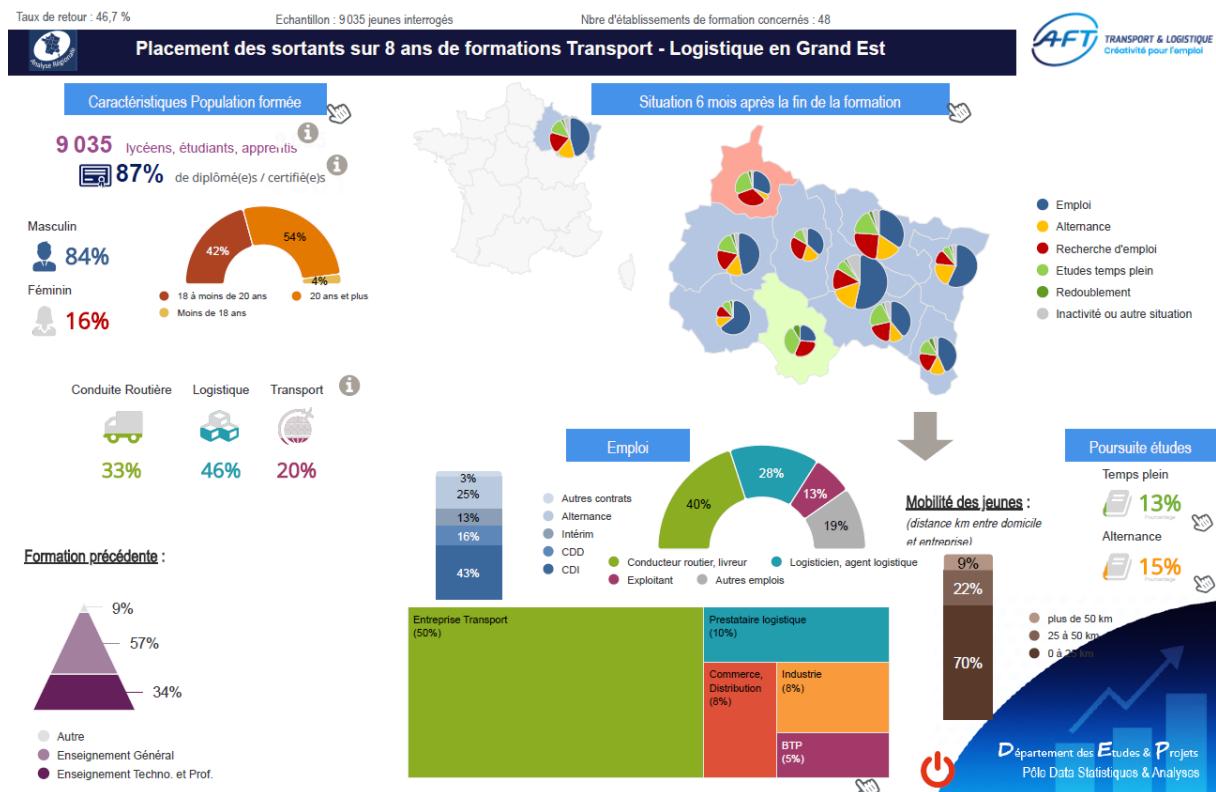
Activité	2023	2024
Marchandises	11	4
Voyageurs		1
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>5</b>

Source : OPCO Mobilités

En 2024, 5 accompagnements à la VAE ont été pris en charge par OPCO Mobilités dans le Grand Est, contre 11 en 2023. La quasi-totalité concerne le transport de marchandises (4 accompagnements).

# Insertion professionnelle

## Placement à six mois des formations Transport Logistique



Le placement des sortants des formations Transport-Logistique en Grand Est montre une insertion professionnelle globalement favorable.

Sur 9 035 jeunes interrogés, 87 % sont diplômés ou certifiés, majoritairement des hommes (84 %) et âgés de 18 à 20 ans (54 %). Six mois après la fin de la formation, 40 % sont en emploi, 26 % en alternance et 19 % en recherche d'emploi. Les métiers visés concernent surtout la logistique (46 %) et la conduite routière (33 %). La moitié des jeunes en emploi travaillent dans des entreprises de transport, 31 % chez des prestataires logistiques. La poursuite d'études reste limitée (13 % en temps plein, 15 % en alternance). La mobilité géographique est faible : 70 % des jeunes travaillent à moins de 50 km de leur domicile.

# Prospective

## ● Prévisions de recrutements

### Répartition des établissements ayant des projets de recrutement par activité

Activité	Nombre d'établissements	En % d'établissements avec salariés	Taux d'évolution
TRM	823	40 %	56 %
TRV	134	80 %	33 %
DEM	31	45 %	34 %
LOC	38	44 %	-15 %
AUX	138	38 %	-20 %
PRL	51	37 %	-12 %
TRS	284	73 %	241 %
<b>Total</b>	<b>1 499</b>	<b>46 %</b>	<b>49 %</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2025, 1 499 établissements du Grand Est déclarent des projets de recrutement, soit 46 % des structures avec salariés. Le transport routier de marchandises (TRM) concentre la majorité des intentions (823 établissements, 40 %), avec une forte hausse (+56 %). Le transport sanitaire (TRS) affiche la plus forte progression (+241 %, 284 établissements), suivi du transport routier de voyageurs (+33 %, 134 établissements). À l'inverse, les activités auxiliaires (AUX) et la location (LOC) reculent (-20 % et -15 %). Globalement, la dynamique est positive (+49 %), portée par les métiers en tension, malgré la baisse observée en 2024.

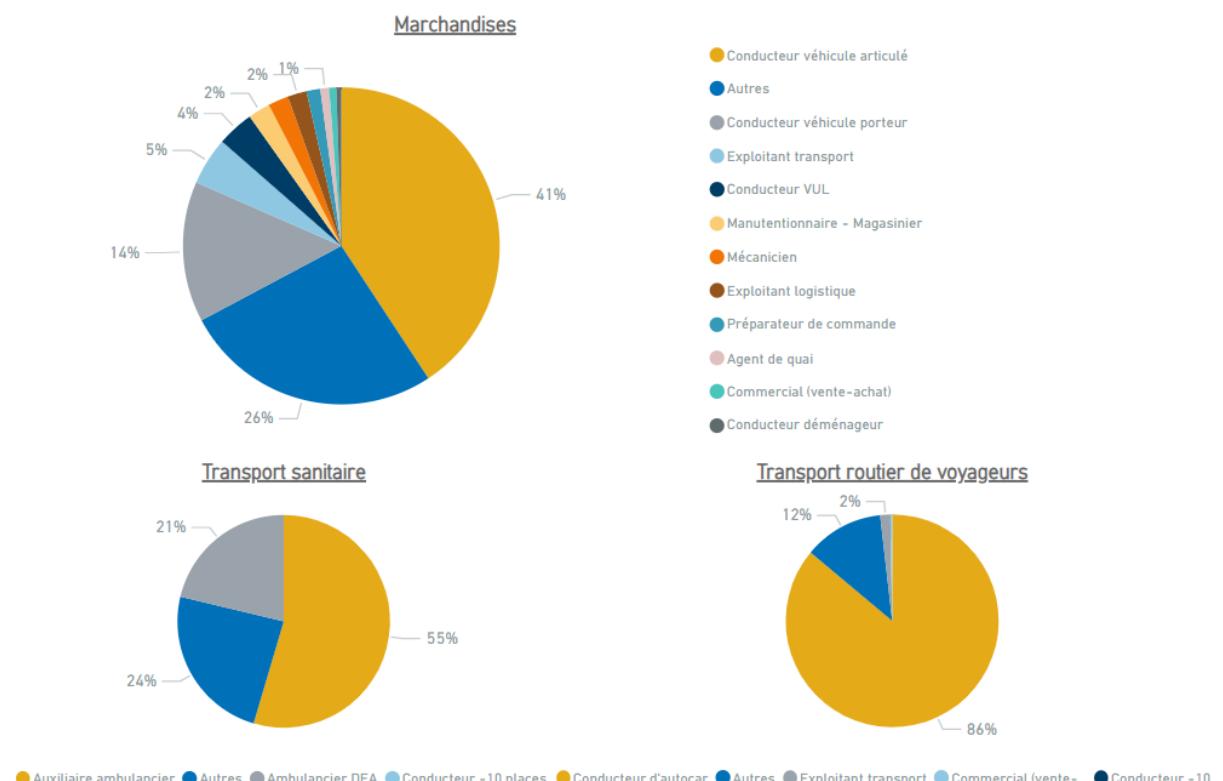
### Répartition des projets de recrutement par famille professionnelle

Famille professionnelle	Projets de recrutement	En %
Logistique	308	7 %
Exploitation transport	176	4 %
Conduite voyageurs	799	19 %
Conduite sanitaire	441	10 %
Conduite marchandises	1 659	39 %
Autres	837	20 %
<b>Total</b>	<b>4 219</b>	<b>100 %</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2025, les projets de recrutement dans le Grand Est totalisent 4 219 postes, principalement concentrés sur la conduite de marchandises (39 %), confirmant la prédominance de ce métier malgré une baisse nationale en 2024 (-13 %). Les autres familles professionnelles affichent des volumes plus modestes : conduite voyageurs (19 %), conduite sanitaire (10 %) et logistique (7 %). Les activités d'exploitation transport ne représentent que 4 % des projets, tandis que la catégorie « Autres » regroupe 20 % des intentions. Cette répartition illustre la persistance des tensions sur les métiers de la conduite, qui restent prioritaires pour les entreprises.

## Répartition des projets de recrutement par famille professionnelle et activité



Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2025, les projets de recrutement dans la Branche restent fortement orientés vers les métiers de la conduite. Dans le transport de marchandises, près de la moitié des recrutements concernent des conducteurs de véhicules lourds (41 % pour les véhicules articulés et 26 % pour les porteurs), suivis par les manutentionnaires (14 %). Pour le transport sanitaire, 55 % des projets visent des auxiliaires ambulanciers et 24 % des ambulanciers diplômés. Enfin, dans le transport routier de voyageurs, la tendance est encore plus marquée : 84 % des recrutements concernent des conducteurs d'autocar. Ces données confirment la persistance des tensions sur les métiers de la conduite, toutes activités confondues.

## Pourcentage d'employeurs éprouvant des difficultés de recrutement

Activité	2024	2025
TRM	25 %	37 %
TRV	52 %	40 %
DEM	43 %	63 %
LOC	29 %	37 %
AUX	36 %	20 %
PRL	21 %	28 %
TRS	16 %	67 %
<b>Total</b>	<b>27 %</b>	<b>39 %</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les difficultés de recrutement s'intensifient en 2025 : le taux global passe de 27 % à 39 % (+12 pts).

- Dégradation dans le transport sanitaire (67 %, +51 pts) et le déménagement (63 %, +20 pts).
- Transport routier de marchandises en hausse (37 %, +12 pts) et location (37 %, +8 pts).
- Améliorations dans les activités auxiliaires (20 %, -16 pts) et le transport de voyageurs (40 %, -12 pts), même si ce dernier demeure élevé.

### Projets de recrutement jugés difficiles dans l'enquête BMO

Métiers	2024	2025
Agents d'exploitation du transport	30 %	88 %
Cadres de la logistique	0 %	79 %
Cadres des transports et du tourisme	83 %	0 %
Conducteurs de transport en commun sur route	69 %	89 %
Conducteurs de véhicules légers	85 %	74 %
Conducteurs et livreurs sur courte distance (hors distribution de documents)	62 %	42 %
Conducteurs routiers	58 %	58 %
Contrôleurs des transports	0 %	0 %
Employés du tourisme et agent de billetterie des transports	30 %	52 %
Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres)	72 %	50 %
Techniciens d'exploitation et d'administration des transports	37 %	55 %
Techniciens et agents de maîtrise du tourisme	43 %	65 %
<b>Total</b>	<b>63 %</b>	<b>62 %</b>

Source : Enquête BMO

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO), réalisée annuellement par France Travail, avec le concours du Crédoc, porte sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'Etat et entreprises publiques, et repère en particulier les projets de recrutement perçus comme difficiles par les employeurs. En 2024, 63 % des projets de recrutement dans les métiers du transport, de la logistique et du tourisme sont jugés difficiles dans le Grand Est. Les tensions sont particulièrement fortes pour les métiers de la conduite : conducteurs de transport en commun sur route (69 %), conducteurs de véhicules légers (85 %) et conducteurs routiers (58 %). À l'inverse, les cadres de la logistique et du tourisme présentent peu de difficultés (0 %). Les métiers intermédiaires comme les agents d'exploitation (30 %) et les techniciens (37 %) restent moins concernés. Ces résultats confirment que la pénurie touche surtout les postes opérationnels, notamment la conduite.

### ● Estimations des effectifs au 31/12/2025

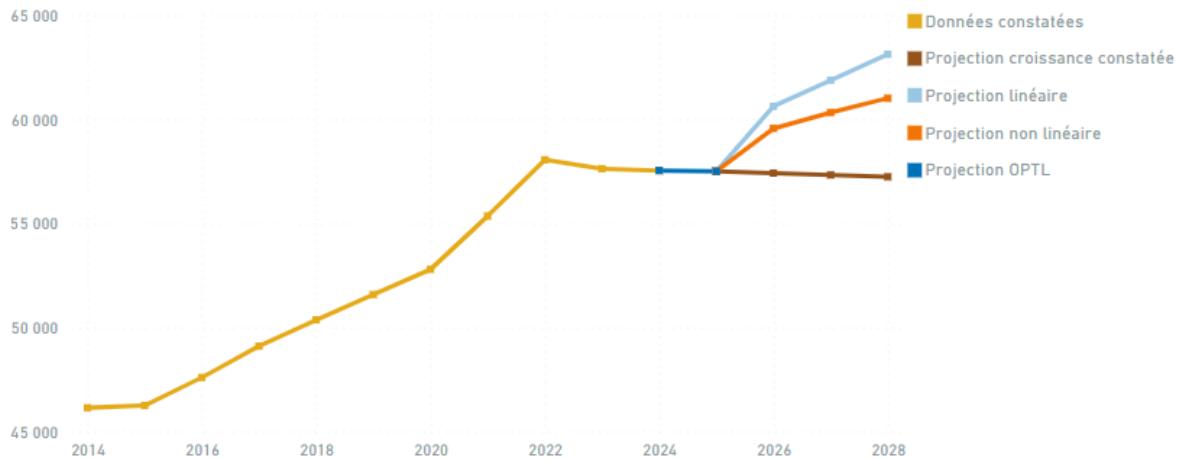
Les estimations des effectifs salariés au 31 décembre 2025, réalisées par les membres de l'OPTL Grand Est, indiquent une stabilité globale avec 71 365 salariés (+0,11 %, soit +79 personnes par rapport à 2024).

- Transport de marchandises : 57 641 salariés, quasi stable (-0,06 %, soit -37). La question de la répartition entre véhicules de moins et de plus de 3,5 tonnes reste un point sensible régulièrement soulevé par les membres, car elle impacte les besoins en compétences et en formation.
- Transport de voyageurs : 7 370 salariés (+1,08 %, +78), une progression cohérente malgré un ralentissement attendu en fin d'année.

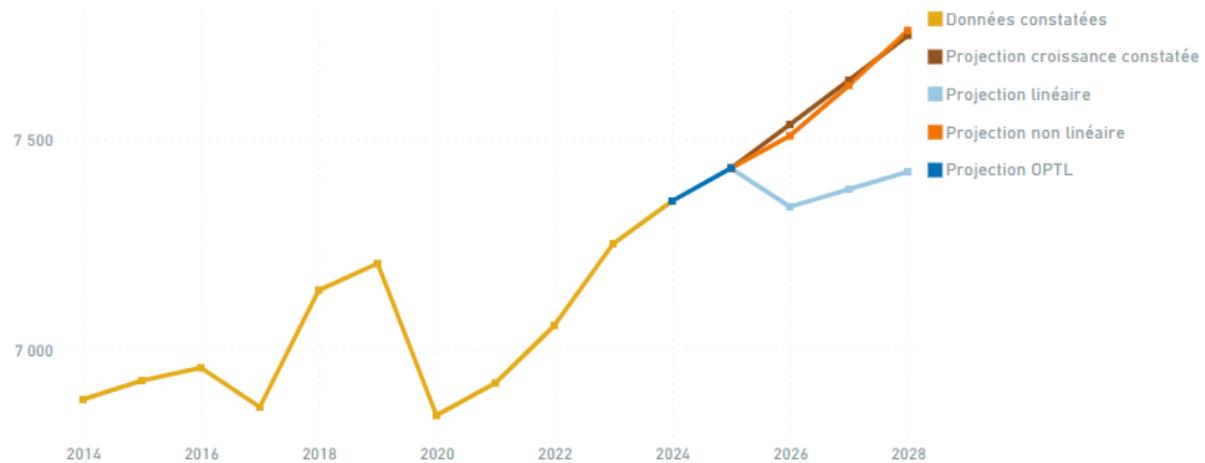
- Transport sanitaire : 6 354 salariés (+0,60 %, +38), soutenu par la continuité de l'activité et l'évolution des formations pour les DEA et auxiliaires ambulanciers.

## ● Projection des emplois et des besoins en formation d'accès aux métiers

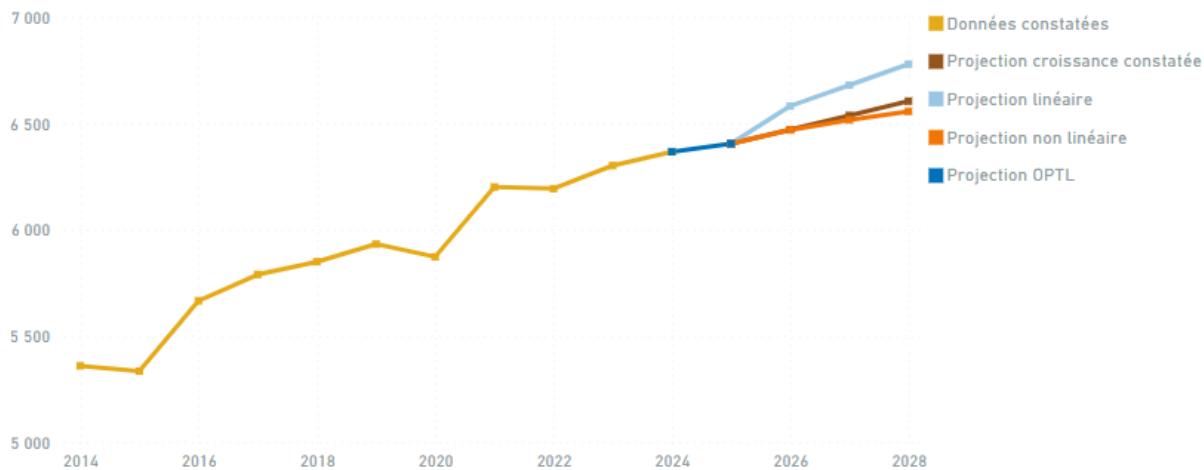
### Projection des effectifs « marchandises »



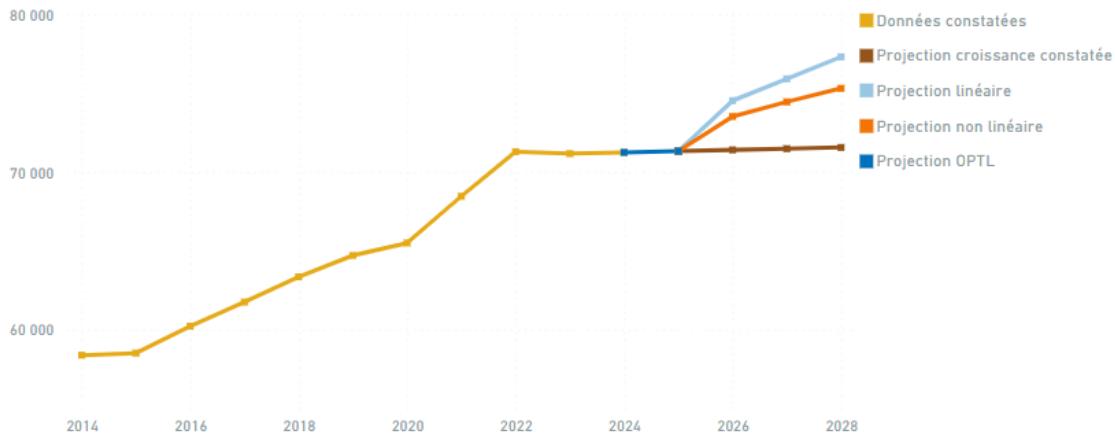
### Projection des effectifs « voyageurs »



### Projection des effectifs « sanitaire »



### Projection des effectifs de la branche



**Les estimations établies par les membres de l'OPTL Grand Est indiquent une stabilité globale des effectifs en 2025 avec un total de 71 365 salariés soit une hausse de 0,11 % par rapport à 2024. Cette évolution se traduit par une légère baisse dans le transport de marchandises de 0,06 % et des hausses modérées dans le transport de voyageurs de 1,08 % et le transport sanitaire de 0,60 %.**

Les départs à la retraite sont remplacés ce qui contribue à maintenir les effectifs. Pour le transport de marchandises l'activité poids lourds devrait rester similaire à l'année précédente et un dynamisme est observé en Alsace notamment grâce aux échanges transfrontaliers. Pour le transport de voyageurs l'activité demeure régulière avec une évolution positive des effectifs et des passerelles fonctionnelles entre métiers. Pour le transport sanitaire les formations évoluent avec un contenu renforcé et un allongement des durées ainsi que la revalorisation tarifaire issue de la convention signée en 2023. L'absence de visibilité pour 2026 et la mise en application prévue de la taxe poids lourds en 2027 sont des éléments à prendre en compte pour le transport de marchandises. Dans le transport de voyageurs des annulations de parcours de formation et le report du Plan Régional de Formation peuvent avoir un

impact sur les besoins en compétences. Pour le transport sanitaire le turnover reste important et des contraintes budgétaires influencent le rythme des formations tandis que la fermeture de certains hôpitaux de proximité est également relevée.

Depuis mi-2025 plusieurs facteurs influencent la Branche comme la baisse de la taxe d'apprentissage l'augmentation du reste à charge pour les entreprises dans les parcours en apprentissage la diminution des immatriculations de poids lourds et des délais prolongés pour le renouvellement des véhicules. La démographie régionale est en recul ce qui peut affecter le vivier de candidats. Des évolutions réglementaires sont en cours comme la proposition de loi visant à faciliter l'accès à la profession d'ambulancier pour les titulaires d'un permis probatoire. Les besoins en recrutement restent concentrés sur les métiers de la conduite dans les segments voyageurs et marchandises. Les formations évoluent notamment dans le transport sanitaire avec des contenus plus complets mais des taux d'échec plus élevés. Des reconversions professionnelles sont envisagées dans certains métiers comme les convoyeurs de fonds en lien avec la baisse du transport d'argent liquide.

**En résumé, la Branche conserve une tendance stable, avec une légère baisse sur le segment marchandises compensée par la croissance des activités voyageurs et sanitaire.**



## Organisations syndicales



## Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



### OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OOPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres  
92100 Boulogne-Billancourt

—  
ooptl@ooptl.fr